

**École Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information  
et des Bibliothèques**

**Diplôme de conservateur de bibliothèque**

**MÉMOIRE D'ETUDE**

L'accueil des lecteurs dans une bibliothèque spécialisée :  
l'exemple de la bibliothèque-musée de la Comédie-Française.

Claire BASQUIN

sous la direction de Jean-Michel SALAÜN, ENSSIB

2000



**École Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information  
et des Bibliothèques**

**Diplôme de conservateur de bibliothèque**

**MÉMOIRE D'ETUDE**



L'accueil des lecteurs dans une bibliothèque spécialisée :  
l'exemple de la bibliothèque-musée de la Comédie-Française.

Claire BASQUIN

Stage effectué du 6 septembre au 26 novembre 1999,  
à la bibliothèque-musée de la Comédie-Française,  
sous la direction d'Odile FALIU, conservateur-archiviste.

2000

1999  
DCB  
04

**L'accueil des lecteurs dans une bibliothèque spécialisée :  
l'exemple de la bibliothèque-musée de la Comédie-Française.**

---

**How to deal with the readers in a special library :  
example in the library-museum of « La Comédie-Française ».**

**Résumé**

La bibliothèque-musée de la Comédie-Française est un exemple intéressant d'une bibliothèque spécialisée, à destination première d'un public interne, qui a choisi de s'ouvrir également à un public plus large. Le récent réaménagement de ses locaux a été l'occasion de redéfinir les modalités d'accueil des lecteurs. Afin de pouvoir établir une comparaison entre sa politique d'accueil et celles d'établissements similaires, une enquête a été menée auprès de dix autres bibliothèques spécialisées.

**Abstract**

The library-museum of « La Comédie-Française » is a typical example of a special library, initially destined to the local readers, which aimed at enlarging its appeal to a wider public. The new lay-out of the collections provided a good opportunity to improve the reception of the readers. In order to establish a comparison between this reception policy and the policy practised by similar institutions, a survey was conducted with ten other special institutions.

**Sujets / Subjects**

Comédie-Française (Paris) \*\* Bibliothèque  
Arts du spectacle \*\* Bibliothèques  
Bibliothèques spécialisées \*\* Utilisation  
Bibliothèques \*\* Orientation des lecteurs

Comédie-Française (Paris) \*\* Library  
Performing arts library  
Special libraries \*\* Use studies  
Libraries \*\* Reader guidance

*Je voudrais remercier tout d'abord M. Jean-Michel Salaiin, professeur à l'ENSSIB, qui a bien voulu dirigé mes recherches et qui m'a donné de précieux conseils.*

*Merci également à ma directrice de stage, Mme Odile Faliu, conservateur-archiviste de la bibliothèque-musée de la Comédie-Française, ainsi qu'à l'ensemble du personnel de l'établissement, pour leur accueil très chaleureux et l'intérêt porté à mon étude.*

*Merci enfin à toutes les personnes qui m'ont aidé dans mon enquête en acceptant de répondre, avec beaucoup de gentillesse, à mes questionnaires : les lecteurs de la bibliothèque-musée de la Comédie-Française, et les conservateurs et bibliothécaires des établissements visités - Mme Anne-Laurence Vesperini à la bibliothèque du Théâtre national de Strasbourg, Mme Anne Wallach au centre de documentation du théâtre des Célestins de Lyon, Mme Florence Roth à la bibliothèque de la Société des auteurs compositeurs dramatiques, M. Pierre Vidal à la bibliothèque-musée de l'Opéra, Mme Marie-Joe Blavette au centre de documentation musicale - bibliothèque Gustav Mahler, Mme Michèle Barbara à la documentation musicale de Radio-France, Mme Nicole Picot à la bibliothèque centrale des musées nationaux, M. Jean-Daniel Pariset à la médiathèque du Patrimoine et de l'Architecture, Mme Michèle Bouron à la bibliothèque du musée des Antiquités nationales, et Mme Nicole Guibout à la bibliothèque de l'Institut de France.*

## Sommaire

Introduction.....	2
Première partie :	
L'accueil des lecteurs à la bibliothèque-musée de la Comédie-Française.....	4
1. La bibliothèque-musée de la Comédie-Française : missions et collections.....	4
2. Les publics de la bibliothèque-musée.....	8
2.1 Public interne et public externe.....	8
2.2 Entretien avec les lecteurs.....	10
2.2.1 Les lecteurs internes.....	10
2.2.2 Les lecteurs externes.....	14
3. Les modalités d'accueil des lecteurs.....	17
3.1 La réorganisation de l'accueil.....	17
3.1.1 Un nouvel espace de consultation pour les lecteurs.....	17
3.1.2 Redéfinition des modalités d'accueil des publics.....	17
3.2 L'offre de services.....	19
3.3 Satisfaction des lecteurs.....	21
3.3.1 Les lecteurs internes.....	22
3.3.2 Les lecteurs externes.....	23
4. Conclusions et perspectives.....	25
4.1 La mise à disposition des collections.....	25
4.2 Une bibliothèque en accès réservé.....	27
4.3 La coexistence de deux publics.....	28
4.4 Les conditions d'accueil des lecteurs.....	29
Deuxième partie :	
L'accueil des lecteurs dans d'autres bibliothèques spécialisées.....	30
1. L'enquête.....	30
2. Modalités d'accueil et offre de services : les résultats de l'enquête.....	31
3. Les conclusions de l'enquête.....	55
Conclusion.....	58
Bibliographie.....	60
Table des annexes.....	68

## Introduction

S'attacher à présenter l'accueil des lecteurs dans une bibliothèque spécialisée n'est pas sans intérêt : accueillir les lecteurs n'est-elle pas l'une des missions premières d'une bibliothèque ? Tous les établissements se sentent désormais concernés par cette question, et nombre d'entre eux réalisent des enquêtes auprès de leurs usagers, pour tenter de définir les différents publics, prendre la mesure de leur degré de satisfaction, connaître leurs attentes. La Bibliothèque nationale de France, par exemple, vient de réaliser une enquête de satisfaction auprès de ses lecteurs, dont les résultats sont parus dans les *Chroniques de la Bibliothèque nationale de France*<sup>1</sup>.

Dans le fonctionnement d'une bibliothèque, l'accueil apparaît comme la face visible, le point de contact entre bibliothécaires et publics. Mais qu'entend-on exactement par accueil ? C'est une notion complexe, qui recouvre des réalités très diverses, aussi bien des contingences matérielles (horaires d'ouverture, conditions d'accès à la bibliothèque, nombre de places offertes) que des relations humaines (la façon dont les lecteurs sont reçus). L'accueil pourrait être défini comme tout ce qui s'offre aux usagers en terme de services, mais aussi de médiation ; ce sont les bibliothécaires qui en sont les acteurs.

Toutefois, la problématique se révèle différente selon les établissements : ainsi, si l'accueil d'un nombre important d'usagers semble être l'une des missions premières d'une bibliothèque universitaire ou municipale, qu'en est-il dans d'autres types d'établissements, comme les petites bibliothèques spécialisées, dont les missions ne sont pas les mêmes ? Toutes les bibliothèques ont-elles pour vocation de toucher le plus grand nombre possible de lecteurs ?

Beaucoup de facteurs entrent en compte dans l'organisation de l'accueil, à commencer par les missions de la bibliothèque, - notamment : à qui est-elle destinée, à quels publics s'adresse-t-elle ? Il importe de définir les catégories de lecteurs qui la fréquentent, leurs

---

<sup>1</sup> *Chroniques de la Bibliothèque nationale de France*, oct-nov-déc 1999, n° 8.

particularités, leurs besoins. C'est alors seulement que l'on peut proposer des modalités d'accueil, et une offre de services.

Quelle politique d'accueil mettre en œuvre dans une bibliothèque spécialisée ? C'est ce que cette étude voudrait montrer, à travers un cas concret, celui de la bibliothèque-musée de la Comédie-Française. Cet établissement est un exemple tout à fait intéressant : la réalisation au cours des derniers mois d'un projet de rénovation, dont la réorganisation de l'accueil des lecteurs était un axe essentiel, a en effet été l'occasion de redéfinir la notion d'accueil dans l'établissement. L'étude qui va suivre a été menée dans le cadre de ce projet, auquel il m'a été donné de participer, au cours d'un stage effectué à la bibliothèque du 6 septembre au 26 novembre 1999. Comment s'organise l'accueil des lecteurs dans cette bibliothèque qui présente de nombreuses spécificités, tant au niveau de ses collections que de ses missions ou de ses publics ?

L'une des caractéristiques les plus intéressantes de la bibliothèque-musée de la Comédie-Française est peut-être la coexistence de deux types de publics : à usage premier du personnel de la Comédie-Française, elle a choisi également de s'ouvrir à des lecteurs extérieurs. L'accueil mis en place saurait-il être le même pour ces deux lectorats ? La situation de la bibliothèque-musée de la Comédie-Française n'est pas unique. D'autres bibliothèques spécialisées, dans le domaine culturel, ont choisi de s'ouvrir à un public extérieur à l'institution dont elles dépendent. Il a donc semblé pertinent de comparer la situation de la bibliothèque de la Comédie-Française à celle de dix autres établissements similaires. Quel type d'accueil mettre en place dans un tel établissement, destiné d'abord à un usage privé ? Comment organiser les services aux publics dans un petit établissement à vocation culturelle ?

Dans une première partie seront présentées les modalités d'accueil des lecteurs à la bibliothèque-musée de la Comédie-Française, en dégageant les forces et les faiblesses de l'offre actuelle. Dans une seconde partie, l'on s'intéressera aux modalités existant dans d'autres établissements similaires, à travers les résultats d'une enquête menée dans dix bibliothèques.

## **Première partie :**

### **L'accueil des lecteurs à la bibliothèque-musée de la Comédie-Française**

Établissement lié à un théâtre vivant, la bibliothèque-musée de la Comédie-Française occupe une place à part dans le monde des bibliothèques. Ses collections, d'une formidable diversité (imprimés, manuscrits, maquettes de décors et costumes, photographies, affiches, etc.), retracent et font vivre l'histoire du Théâtre-Français à travers les siècles. À usage premier des Comédiens-Français, elle s'ouvre également à un public extérieur ; ainsi, deux types de lectorat s'y côtoient, ce qui n'est pas sans incidence sur les modalités d'accueil mises en œuvre.

Dans le cadre d'un projet de rénovation de l'établissement mené en 1999, une grande place a été donnée à l'accueil des lecteurs, avec notamment la création d'un véritable espace de consultation. À cette occasion, les modalités d'accueil du public ont également été redéfinies. Des entretiens menés auprès de quelques lecteurs ont permis de prendre la mesure de leur opinion quant à ces modalités d'accueil.

Une fois présentés l'établissement, ses publics et les modalités d'accueil mises en place, il importe d'en tirer les conclusions et d'envisager, peut-être, des perspectives nouvelles.

#### **1. La bibliothèque-musée de la Comédie-Française : missions et collections**

Bibliothèque d'établissement public et bibliothèque privée des Comédiens-Français, la bibliothèque-musée a un statut parapublic ; son organisme de tutelle est le ministère de la Culture. Les fonds sont la propriété de la Société des Comédiens-Français, et la bibliothèque est un des services du théâtre.

Dans le rapport d'activité de la bibliothèque, ses missions sont définies de la façon suivante : *“ au sein de la Comédie-Française, la bibliothèque-musée a pour vocation de constituer et de faire vivre la mémoire du théâtre, de la troupe, du répertoire. Ses trois missions principales sont l'accueil et le service au public interne et externe, la conservation,*



*le traitement et l'enrichissement des collections, la recherche et la valorisation.*”<sup>2</sup> On remarque que l'accueil y apparaît comme l'une des missions premières de la bibliothèque, avec le service au public interne, mais aussi externe.

La bibliothèque réunit et conserve l'ensemble des documents concernant la vie de la Comédie-Française, et de sa troupe permanente. Liée à un théâtre dont la date de création officielle remonte à 1680 (avec la jonction, sur ordre du roi, des deux troupes de comédiens alors établies à Paris, celle de l'Hôtel de Bourgogne et celle de l'Hôtel Guénégaud, ancienne troupe de Molière), elle recèle des archives plus que tricentenaires. C'est un ensemble exceptionnel de documents originaux, jamais réunis en continuité sur l'histoire d'un théâtre.

---

<sup>2</sup> *Rapport d'activité de la bibliothèque-musée de la Comédie-Française*, saison 1998-1999, p. 4.

## Les collections de la bibliothèque-musée

Imprimés : 35 000

Périodiques : 250 titres (40 vivants)

Manuscrits (manuscrits de souffleurs, relevés de mise en scène, textes divers) : 6000

Lettres autographes : 20 000

Registres : 2300

Dossiers individuels : 6000

Affiches imprimées : 4300

Programmes : 30 000

Recueils de coupures de presse : 1300

Maquettes de décors et costumes : 12 000

Dessins et estampes : 3600

Photographies : 6000

Musique imprimée et manuscrite : 8000

Audiovisuel : disques : 400 ; cassettes son : 650 ; cassettes vidéo : 800

Médailles, objets divers, reliques

Tableaux : 370

Sculptures : 280

d'après le *Rapport d'activité de la bibliothèque-musée*, pour la saison 1998-1999.

Les archives, plus particulièrement, font l'originalité et la richesse de la bibliothèque : ensemble ininterrompu des registres du théâtre depuis le fameux registre tenu par l'un des comédiens de Molière, Charles Varlet de La Grange, jusqu'à nos jours, registres des assemblées de comédiens, pièces administratives, correspondances, documents d'ordre iconographique (maquettes de décors et de costumes, avec une collection très riche surtout à partir de l'époque romantique), " livres de conduite " (relevés de mise en scène). Parmi les documents les plus précieux, on peut citer les manuscrits d'*Hernani* de Victor Hugo, de *Lorenzaccio* de Musset, de *La Reine morte* de Montherlant, ainsi que des correspondances de comédiens (Lekain, Talma, Rachel) ou d'auteurs (Voltaire, Marivaux, Beaumarchais, Hugo, Vigny, Dumas).

À la fois bibliothèque et musée, l'établissement conserve également de nombreuses œuvres d'art, qui illustrent l'histoire de la Comédie-Française. En l'absence de salles d'exposition permanentes, ces collections sont présentées dans les différents lieux du théâtre. Parmi les pièces les plus précieuses, il faut citer la collection de bustes du XVIII<sup>e</sup> siècle, par Caffieri, Lemoyne, Pajou, ... et le célèbre *Voltaire* par Houdon. Sont conservés également de nombreux tableaux et dessins, souvent des portraits, entrés par legs de comédiens ou dons de leurs héritiers. Parmi eux, les portraits de Molière par Nicolas Mignard et Coypel, celui de Baron par François de Troy, Mlle Duclos par Largillière, Talma par Lagrenée et par Delacroix, Rachel par Gérôme, Jeanne Samary par Renoir, ainsi que trois tableaux de la troupe, avec les comédiens en costumes caractéristiques de leur emploi, par le sociétaire Geffroy, élève d'Amaury-Duval.

La Comédie-Française conserve aussi des reliques et objets divers, ayant appartenu à des comédiens (Talma, Rachel, Sarah Bernhardt, Marie Dorval), dont le fauteuil présumé de Molière, lors de la représentation du *Malade imaginaire*, le jour de sa mort.

Les fonds de la bibliothèque s'articulent autour de deux axes essentiels :

- les personnalités qui ont fait, ou font, exister le théâtre : dossiers individuels (sur les comédiens, auteurs dramatiques, metteurs en scène, décorateurs, musiciens, chorégraphes, membres du personnel), complétés par des dossiers de presse, des photographies, des études livresques.
- le répertoire : plus de trois mille pièces, classées par titres dans chaque catégorie de documents (textes manuscrits, imprimés, relevés de mise en scène, documentation iconographique, revues de presse, études, affiches, programmes).

Les collections s'accroissent chaque saison par dépôts internes, acquisitions, dons et legs ; les dépôts provenant du théâtre permettent d'enrichir et de mettre à jour les fonds conservés à la bibliothèque-musée : maquettes de décors et de costumes, affiches, programmes, relevés de mise en scène, textes joués.

Toutes ces richesses sont à la disposition première du personnel de la Comédie-Française. Mais ces collections - uniques par leur continuité et leur diversité - attirent aussi de nombreux lecteurs extérieurs.

## 2. Les publics de la bibliothèque-musée

L'une des spécificités de la bibliothèque-musée de la Comédie-Française est de s'ouvrir à deux types de publics : un public interne et un public externe.

### 2.1 Public interne et public externe

La bibliothèque-musée de la Comédie-Française est avant tout la bibliothèque du théâtre, et est à ce titre un véritable centre de ressources pour les besoins historiques et documentaires de ses membres : demandes de textes (administrateur général, comédiens, conseiller littéraire, secrétariat général, directeur général de la scène, régisseurs), d'informations et de documents divers (élaboration des dossiers de presse, dossiers *internet*, programmes, *Cahiers*), de précisions historiques (régie générale, régie des costumes, accessoiristes, ensemble des services). Ces demandes sont généralement très ponctuelles, et concernent des sujets très précis. Les collaborateurs au montage des spectacles (metteurs en scène, assistants, décorateurs) font volontiers appel aux ressources de la bibliothèque.

Les Comédiens-Français choisissent souvent de venir à la bibliothèque pour visionner des enregistrements vidéo de spectacles ou consulter et emprunter quelques ouvrages, mais leurs demandes sont également traitées à distance et ne font pas toujours l'objet d'une visite. Les nouveaux pensionnaires font parfois une visite de repérage ou viennent se documenter sur un rôle. Les comédiens ayant fait partie de la troupe s'adressent encore souvent avec fidélité à leur bibliothèque pour des besoins documentaires ponctuels, ou des recherches plus longues sur leur propre carrière.

Bien que bibliothèque privée des Comédiens-Français, l'établissement est également soucieux de s'ouvrir à des lecteurs extérieurs, et accueille un public spécialisé, désireux de mener des recherches sur les fonds concernant le théâtre : la bibliothèque est accessible, sur justification d'un sujet de recherche lié à la Comédie-Française, aux chercheurs, étudiants, journalistes, professionnels du spectacle. Elle accueille également, dans une moindre mesure, des marchands d'art, antiquaires, iconographes, ou encore des particuliers venant effectuer des recherches à titre privé.

Certains chercheurs viennent régulièrement pendant plusieurs semaines (chercheurs étrangers), ou une année entière (étudiants de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle). Les professionnels du spectacle mènent des recherches généralement courtes et précises.

La bibliothèque-musée a accueilli 665 usagers au cours de la saison 1997-1998, et 490 usagers en 1998-1999<sup>3</sup>. Leur répartition en différentes catégories se fait comme suit :

	saison 1997-1998	saison 1998-1999
<b>Comédie-Française</b>	4,1 %	8 %
<b>recherche</b>	71,3 %	78,6 %
<b>professionnels du spectacle</b>	10,1 %	6 %
<b>divers</b>	14,6 %	7,4 %

Bien que l'établissement ne soit pas d'abord destiné à des lecteurs externes, on remarque que ceux-ci représentent, en moyenne pour les deux dernières années, 94 % du nombre des lecteurs, avec une très nette prédominance du secteur recherche. Il est étonnant de constater que le personnel de la Comédie-Française, y compris les comédiens, est peu nombreux à fréquenter l'établissement. L'une des raisons de cette faible fréquentation est peut-être l'éloignement de la bibliothèque : celle-ci n'est pas en effet située dans les locaux mêmes de la Comédie-Française, place Colette, mais un peu à l'écart du théâtre, dans les jardins du Palais-Royal. D'autres raisons peuvent expliquer cela : un manque de temps, ou la nécessité d'avoir certains ouvrages en permanence à disposition (les tailleurs et couturières, par exemple, ont leur propre documentation dans leurs ateliers).

Par ailleurs, la bibliothèque répond également à de nombreuses demandes de lecteurs par téléphone et par courrier.<sup>4</sup> La mise au point récente d'un gestionnaire de lettres-types a permis de faciliter les réponses par courrier.

Il n'est pas rare non plus que certains lecteurs souhaitant travailler à la bibliothèque-musée n'aient pas perçu la spécificité des collections de l'établissement : ils sont alors

<sup>3</sup> En 1998-1999, en raison de la préparation du transfert des collections, les conditions d'accueil ont été réduites.

<sup>4</sup> 721 courriers ont été expédiés au cours de la saison 1997-1998 ; les demandes reçues par téléphone ne sont pas comptabilisées, mais leur fréquence est toujours élevée.

réorientés vers d'autres bibliothèques dépositaires de fonds concernant les arts du spectacle, offrant un champ de recherche plus vaste : le département des Arts du spectacle de la Bibliothèque nationale de France, la bibliothèque-musée de l'Opéra, le département littérature et art de la Bibliothèque nationale de France-Tolbiac, la bibliothèque théâtrale Gaston Baty de l'université Paris-III, etc.

## **2.2 Entretien avec les lecteurs**

Afin d'appréhender plus concrètement les publics fréquentant la bibliothèque-musée, il semblait indispensable de rencontrer des lecteurs ; malheureusement, en raison de contraintes matérielles<sup>5</sup>, seuls sept entretiens ont pu être menés. Ces lecteurs - trois membres de la Comédie-Française et quatre usagers extérieurs - ont été choisis par le conservateur-archiviste : le choix s'est porté sur des personnes ayant une assez bonne connaissance de la bibliothèque-musée, pour l'avoir fréquenté longtemps, et pouvant ainsi apporter un point de vue intéressant.

Ces sept usagers ne sauraient bien sûr être représentatifs de l'ensemble des lecteurs, mais leurs réponses permettent d'éclairer certains points : quel usage les publics ont-ils de la bibliothèque, quels sont leurs objets de recherche, quelle est leur habitude des bibliothèques, quelle est pour eux la spécificité de la bibliothèque-musée.

Le questionnaire qui a servi de base aux entretiens figure en annexe 1 : il a été posé aux lecteurs externes et, quelque peu modifié, aux lecteurs internes.<sup>6</sup> Le dépouillement de ces entretiens se fera en deux temps : trois thèmes sont abordés dans ce chapitre ; ceux concernant les modalités d'accueil des lecteurs et les services proposés seront présentés plus loin. En raison de la coexistence de deux lectorats, il semblait plus intéressant de distinguer, dans la présentation de leurs réponses, le public interne du public externe.

### **2.2.1 Les lecteurs internes**

Les trois membres de la Comédie-Française rencontrés sont des usagers réguliers de la bibliothèque-musée : le secrétaire de rédaction, le conseiller littéraire et artistique, et une régisseur-assistante.

---

<sup>5</sup> Le réaménagement de la bibliothèque a amené à repousser la date d'ouverture au public du 15 septembre au 15 novembre, ce qui a réduit à deux semaines la possibilité de rencontrer des lecteurs.

### a) usage de la bibliothèque-musée<sup>7</sup>

Le secrétaire de rédaction s'occupe des publications éditées par la Comédie-Française : les programmes des spectacles à l'affiche, ainsi que la revue trimestrielle *Les Cahiers, Comédie-Française*. Les programmes font figurer, à la suite de la présentation de la pièce, certains documents historiques : frontispices de différentes éditions du texte de la pièce, iconographie de mises en scène antérieures ; dans *Les Cahiers*, des documents iconographiques viennent illustrer les textes. Une grande partie de ces documents provient de la bibliothèque-musée. D'un autre côté, le secrétaire de rédaction verse un certain nombre de documents à la bibliothèque : il s'agit de photographies de spectacles, réalisées sur sa demande par un photographe privé, servant à illustrer les programmes ; ces documents sont déposés à la bibliothèque au bout de deux saisons, si le spectacle n'est pas repris.

Cet usager fréquente la bibliothèque régulièrement (une à deux fois par mois), pour chaque nouvelle publication. Il prend au préalable rendez-vous avec le conservateur, mais peut venir à n'importe quel moment de la journée. Il fait une grande partie de ses recherches par lui-même, directement dans les rayons, et peut emprunter des ouvrages. Il a également un usage non professionnel de la bibliothèque : il lui arrive d'emprunter des livres ou de consulter des cassettes vidéo à titre personnel.

Le conseiller littéraire et artistique a également un besoin régulier de la bibliothèque, pour chacune de ses publications. Pour ses recherches, généralement courtes et précises, il a l'habitude de solliciter l'aide d'un tiers, le conservateur ou un autre membre de la bibliothèque. Il ne travaille pas sur place, préférant emprunter les ouvrages qui lui sont nécessaires.

Le statut de régisseur-assistant, propre à la Comédie-Française, implique un travail à la fois d'assistant à la mise en scène et de souffleur. La régisseur-assistante rencontrée fréquente la bibliothèque pour deux raisons principales. D'une part, elle peut être amenée à mener des recherches préliminaires à la mise en scène d'un spectacle (recherches sur l'auteur, ou sur la pièce) ; ces recherches peuvent être le fait d'une démarche personnelle (surtout pour les pièces

---

<sup>6</sup> Pour les lecteurs internes, les questions 8 et 9, et 17 à 21, ont été supprimées.

<sup>7</sup> Ce point reprend les questions 2 et 4 du questionnaire (annexe 1).

rarement montées), ou peuvent être demandées par le metteur en scène, qui souhaite que soient consultés les documents relatifs à la mise en scène de la pièce par d'autres metteurs en scène. La lectrice essaie de faire ce travail préliminaire le plus régulièrement possible. D'autre part, la régisseur-assistante est chargée de réaliser les relevés de mise en scène des pièces auxquelles elle a travaillé, relevés qui seront ensuite archivés à la bibliothèque.<sup>8</sup> Aussi, elle consulte au préalable d'autres relevés, afin de s'aligner sur ce qui a été fait précédemment.

Cet usager, contrairement aux précédents, consulte toujours ses documents à la bibliothèque même, et n'emprunte que rarement des ouvrages ; toutefois, elle a la possibilité de faire faire les photocopies qui lui sont nécessaires. Elle ne fait que de courts passages à la bibliothèque, pour des recherches ponctuelles ; elle téléphone pour signaler sa venue, ce qui permet aux bibliothécaires de préparer à l'avance la documentation dont elle aura besoin. Il lui arrive aussi de se rendre à la bibliothèque pour des raisons autres que le travail : consulter des documents pour son propre plaisir, ou obtenir quelque renseignement.

## **b) objet de la recherche<sup>9</sup>**

Le secrétaire de rédaction consulte essentiellement des documents iconographiques : photographies d'anciennes mises en scène, portraits d'acteurs, tableaux, frontispices. Dans ses recherches, il privilégie d'abord la bibliothèque-musée de la Comédie-Française, ce qui lui permet d'avoir un maximum de documents libres de droit, dans des délais très courts. Mais il lui arrive de compléter ses recherches dans des départements de la Bibliothèque nationale de France, plus spécialement celui des Arts du spectacle ; il a également parfois recours à des agences de photographie privées.

Le conseiller littéraire consulte plutôt les ouvrages imprimés que les archives. Il lui arrive également de compléter ses recherches au département des Arts du spectacle de la Bibliothèque nationale de France.

La régisseur-assistante consulte surtout des imprimés (textes et études) et des documents d'archives. Elle ne complète pas ses recherches dans d'autres bibliothèques : tout

---

<sup>8</sup> La Comédie-Française conserve les relevés de mise en scène des spectacles qui y sont montés, contrairement aux autres théâtres, où les relevés demeurent en la possession des assistants à la mise en scène.

<sup>9</sup> Ce point reprend les questions 6 et 7 du questionnaire (annexe 1).



ce dont elle a besoin concerne la Comédie-Française, et se trouve donc à la bibliothèque ; aussi, elle n'a jamais ressenti le besoin d'aller ailleurs.

### **c) pratique des bibliothèques<sup>10</sup>**

Le secrétaire de rédaction a fréquenté lorsqu'il était étudiant de nombreuses bibliothèques (la bibliothèque universitaire de Paris-III, la Bibliothèque publique d'information, la bibliothèque Sainte-Geneviève, etc.), et a travaillé un temps à la Bibliothèque nationale. Il a également fréquenté quelques bibliothèques spécialisées, comme la bibliothèque de l'Ecole du Louvre, ou la bibliothèque des dominicains, au Saulchoir.

La spécificité de la bibliothèque-musée de la Comédie-Française lui semble être sa double vocation documentation et archives, double vocation qui n'existe pas ailleurs, ou très rarement. Il souligne également le fait que les archives provenant du théâtre et les autres documents complémentaires sont regroupés autour des auteurs et des pièces. C'est la Comédie-Française, maison vivante, qui enrichit elle-même son fonds, ce qui est exceptionnel dans le monde du théâtre ; exceptionnel aussi le fait que ces archives soient conservées depuis plus de trois siècles. De plus, d'après lui, le personnel de la Comédie-Française se montre très intéressé par sa bibliothèque, ce qui n'est pas toujours le cas dans le monde des arts du spectacle ; les tableaux étant accrochés dans les bureaux et les couloirs du bâtiment, les gens vivent véritablement au milieu des collections du théâtre.

Le conseiller littéraire fréquente peu les bibliothèques, à l'exception de la Bibliothèque nationale de France. Il lui est arrivé de se rendre dans des bibliothèques d'instituts culturels étrangers.

C'est également le côté double de la bibliothèque qui lui semble intéressant : elle est à la fois un lieu d'archivage pour la Comédie-Française, et une petite bibliothèque spécialisée dans les arts du spectacle.

La régisseur-assistante fréquente peu les bibliothèques depuis la fin de ses études ; c'est celle de la Comédie-Française qu'elle fréquente le plus.

Cette lectrice apprécie l'ambiance agréable, le côté " familial " de la bibliothèque-musée (ce sont toujours les mêmes personnes auxquelles elle a affaire). Elle apprécie la

qualité de l'accueil prodigué par les bibliothécaires, qui lui semblent " très accessibles " : elles ont une réelle envie d'échanger leurs connaissances, et d'éveiller la curiosité sur ce qui est conservé à la bibliothèque ; tout est fait pour faciliter les recherches des lecteurs, et elles vont même au-delà de ce que ceux-ci peuvent demander et attendre ; elles ont plaisir à mener toutes les recherches nécessaires aux lecteurs.

### **2.2.2 Les lecteurs externes**

Les quatre lecteurs rencontrés sont un professionnel du spectacle (assistant à la mise en scène, extérieur à la Comédie-Française) et trois enseignants-chercheurs : un professeur d'université américain, spécialiste d'histoire du théâtre, une professeur de littérature française à la Sorbonne, et un professeur de littérature française à l'université d'Aberdeen (Ecosse).

#### **a) usage de la bibliothèque-musée<sup>11</sup>**

La professeur française mène des recherches biographiques sur un Comédien Français. Elle fréquente périodiquement la bibliothèque, en fonction de ses recherches ; elle y vient alors très régulièrement, chaque jour d'ouverture.

Le professeur écossais mène actuellement des recherches sur les tournées des comédiens à la Cour. Depuis plus de 20 ans, il fréquente épisodiquement la bibliothèque, lors de ses passages à Paris (une ou deux fois par an).

Le professeur américain travaille sur l'histoire des décors au théâtre. Venu pour la première fois à la bibliothèque en 1971, il la fréquente - trois à quatre fois par semaine - lors de ses séjours à Paris.

L'assistant à la mise en scène connaît l'établissement depuis 20 ans, et s'y rend de temps en temps, quand il a besoin d'y effectuer quelque étude : il s'agit de recherches ponctuelles, courtes et très précises, généralement menées à bien en une séance.

---

<sup>10</sup> Ce point renvoie aux questions 22 à 24 du questionnaire (annexe 1).

<sup>11</sup> Ce point renvoie aux questions 2 à 4 du questionnaire (annexe 1).

## **b) objet de la recherche<sup>12</sup>**

La professeur française se rend à la bibliothèque avec une idée très précise de documents à consulter. Les fonds dépouillés sont ceux concernant le comédien sur lequel elle travaille : registres de feux, dossiers d'acteur (manuscrits, documents administratifs internes à la Comédie-Française, etc.). Elle consulte à la bibliothèque de la Comédie-Française l'essentiel des documents qu'elle ne peut trouver ailleurs, mais mène ses recherches plus générales (notamment la consultation d'ouvrages imprimés) dans d'autres bibliothèques ou centres de recherche (Bibliothèque nationale de France, Archives nationales, Bibliothèque historique de la ville de Paris, etc. ), ceci en raison essentiellement des horaires d'ouverture restreints de la bibliothèque-musée.

Le professeur écossais vient essentiellement pour consulter des documents d'archives, les imprimés pouvant être trouvés ailleurs. Il complète ses recherches dans de nombreuses bibliothèques parisiennes : Bibliothèque Mazarine, bibliothèque de l'Arsenal, Bibliothèque nationale de France, bibliothèque de la Sorbonne, bibliothèque Sainte-Geneviève, etc.

Le professeur américain consulte surtout des archives et des maquettes, et très rarement des ouvrages imprimés, ceux-ci pouvant être trouvés à la Bibliothèque nationale de France ; le temps passé à la bibliothèque de la Comédie-Française est compté. Il complète ses recherches aux départements des Arts du spectacle et des Estampes de la Bibliothèque nationale de France, à l'Arsenal, à la bibliothèque-musée de l'Opéra.

L'assistant à la mise en scène, quant à lui, consulte plutôt des textes imprimés, et actuellement des relevés de mises en scène. Il n'a pas besoin de compléter ses recherches dans d'autres établissements.

## **c) pratique des bibliothèques<sup>13</sup>**

La professeur française fréquente de nombreuses bibliothèques : bibliothèques universitaires, Bibliothèque nationale de France, Bibliothèque historique de la ville de Paris, bibliothèque Sainte-Geneviève, etc. ; elle a fréquenté également la Bibliothèque polonaise, qui dépend du service culturel de l'ambassade. La particularité de la bibliothèque-musée de la Comédie-Française est pour elle la richesse de ses fonds.

---

<sup>12</sup> Ce point renvoie aux questions 5 à 7 du questionnaire (annexe 1).

<sup>13</sup> Ce point reprend les questions 22 à 24 du questionnaire (annexe 1).

Le professeur écossais fréquente également de nombreuses bibliothèques ; il a fréquenté plusieurs petits établissements spécialisés parisiens, notamment la bibliothèque d'histoire du protestantisme. La spécificité de la bibliothèque-musée est pour lui sa liaison intime avec le théâtre : on y trouve tout ce qui concerne la Comédie-Française.

Le professeur américain fréquente aux Etats-Unis essentiellement des bibliothèques publiques et des bibliothèques universitaires, ainsi que des bibliothèques de musées. Pour un historien du théâtre, il est unique au monde de pouvoir disposer de fonds allant du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours, et qui continuent de s'enrichir ; c'est un ensemble extraordinaire de collections vivantes.

L'assistant à la mise en scène fréquente surtout des bibliothèques de quartier. La spécificité de la bibliothèque de la Comédie-Française tient pour lui à son cadre (l'ouverture sur les jardins du Palais-Royal), aux trésors qu'elle possède, qui lui sont chers, à la connaissance des bibliothécaires, à son rattachement au premier théâtre national, ce qui est assez exceptionnel.

La question 25 du questionnaire portait sur la fréquentation ou non des spectacles du théâtre par les lecteurs : ceux-ci suivent régulièrement la programmation de la Comédie-Française.

Les lecteurs rencontrés ont donc un usage très spécifique de la bibliothèque-musée : ils y consultent les collections spécialisées qui y sont conservées, et ont l'habitude, pour la plupart, de compléter leurs recherches dans d'autres établissements, notamment le département des Arts du spectacle de la Bibliothèque nationale de France. Les lecteurs ont pour la plupart une pratique familière des bibliothèques, et beaucoup ont eu l'occasion de fréquenter d'autres établissements spécialisés ; on remarque cependant que les professionnels du spectacle (régisseur-assistante et assistant à la mise en scène) ont une moindre habitude du monde des bibliothèques. C'est donc un public spécialisé, ayant à consulter des fonds tout à fait particuliers, voire uniques, qui est accueilli au sein de la bibliothèque-musée.

Après cette présentation des publics, il faut s'intéresser à présent à la façon dont l'établissement - à la fois bibliothèque, centre d'archives et musée - met ses collections à la disposition de ses lecteurs.

### **3. Les modalités d'accueil des lecteurs**

La volonté d'améliorer l'accueil et les services au public était en grande partie à l'origine d'un projet de rénovation de l'établissement, projet qui s'est réalisé dans le courant de l'année 1999. Après une présentation de la récente réorganisation de l'accueil et de l'offre de services existant, il faudra s'intéresser au degré de satisfaction des usagers.

#### **3.1 La réorganisation de l'accueil**

Dans le cadre du projet de rénovation, un accent tout particulier a été mis sur l'accueil des lecteurs, avec une transformation des conditions matérielles, mais aussi par le biais de réflexions de l'ensemble du service sur les modalités de cet accueil.

##### **3.1.1 Un nouvel espace de consultation pour les lecteurs**

Pendant longtemps, les usagers de la bibliothèque n'ont pas disposé d'un espace qui leur soit réservé : la consultation des ouvrages se faisait dans un lieu exigu, situé au rez-de-chaussée, dans le passage, près de l'escalier montant à l'étage. Le réaménagement des locaux a permis de leur offrir désormais un véritable espace de consultation, situé à l'entresol.

Cet espace offre cinq places, dont une place de consultation de documents de grand format. Le nouvel aménagement a également prévu l'existence d'un espace multimédia (postes de consultation de cédéroms, cassettes vidéo, microfilms, bases de données de la bibliothèque), avec quatre places disponibles.

##### **3.1.2 Redéfinition des modalités d'accueil des publics**

Les modalités d'accueil diffèrent selon qu'il s'agisse du public interne ou externe. Les personnels de la Comédie-Française, ainsi qu'on l'a vu dans les entretiens, peuvent venir à la bibliothèque à n'importe quel moment de la journée, de préférence après en avoir informé par téléphone un membre de la bibliothèque, afin de s'assurer de leur disponibilité. Certains d'entre eux travaillent sur place, d'autres préfèrent emporter avec eux les ouvrages

nécessaires. Ils ont la possibilité d'emprunter des ouvrages, et de faire faire gratuitement les photocopies dont ils ont besoin.

Quant aux lecteurs extérieurs, leur situation est différente : la bibliothèque leur est ouverte quatre après-midi par semaine (du lundi au mercredi, et le vendredi), de 14 h à 18 h<sup>14</sup> ; ils sont reçus uniquement sur rendez-vous pris au préalable auprès du conservateur-archiviste. Ces conditions d'accès peuvent *a priori* paraître quelque peu rédhitoires. Cependant, la faiblesse des horaires d'ouverture - 16 heures seulement par semaine - peut s'expliquer par le fait que la bibliothèque n'a pas de vocation de service public ; l'ouverture à un public élargi n'est pas sa mission première. Quant au fait que l'accès en soit réservé, cela s'explique à la fois par le peu de places disponibles, et par la spécificité de l'établissement : il semble pertinent d'imposer aux lecteurs la condition de venir consulter des documents originaux, qu'ils ne peuvent trouver ailleurs. Prenons l'exemple d'un étudiant qui souhaiterait travailler sur un sujet concernant la Comédie-Française : il sera d'abord envoyé vers une autre bibliothèque, essentiellement le département des Arts du spectacle de la Bibliothèque nationale de France, afin d'y élaborer sa bibliographie, d'y mener ses premières recherches ; il ne viendra à la bibliothèque-musée qu'au moment de consulter des collections spécifiques.

Les fonctions d'accueil sont réparties au sein de l'équipe. Le premier accueil, au rez-de-chaussée, est assuré par la secrétaire ; les lecteurs sont ensuite accueillis en salle de lecture par la personne chargée de la séance. Le service public est assuré par quatre personnes, le conservateur, la bibliothécaire, la documentaliste et l'attachée de conservation, soit une après-midi par semaine pour chacune d'entre elles. En raison du nombre restreint de lecteurs (deux à quatre par jour en moyenne), une permanence de quatre heures est tout à fait envisageable. Les personnes semblent très motivées par le service public, et leur aide est précieuse pour les lecteurs, la spécificité de la bibliothèque rendant difficile une démarche autonome. Leur bonne connaissance des fonds, et leur intérêt pour les recherches des lecteurs, sont très appréciés de ces derniers, ainsi qu'on a pu le voir plus haut, dans les résultats des entretiens.

Les lecteurs bénéficient à la bibliothèque-musée de conditions de travail assez agréables. Au moment de prendre rendez-vous, ils précisent le sujet de leur recherche, ce qui permet généralement à la personne chargée du service public de préparer à l'avance les

---

<sup>14</sup>Les lecteurs ayant à consulter des documents audiovisuels sont exceptionnellement reçus le matin, en attendant la mise en place de postes de consultation munis d'écouteurs.

documents dont ils pourront avoir besoin. La personne chargée du service public est également à leur disposition dans l'espace de consultation pour les assister dans leur recherche.

### 3.2 L'offre de services

Les ouvrages de la bibliothèque-musée sont en consultation sur place. De nouvelles modalités de consultation ont été mises en place cette année, en raison du redéploiement des collections. Seuls les documents conservés à l'étage sont désormais en communication directe. Il n'est pas souhaitable en effet que la personne de permanence quitte la salle pour aller chercher des documents dans les autres étages ; la présence d'un magasinier permettrait la communication directe de tous les documents. Outre la communication différée pour les collections conservées au rez-de-chaussée et au sous-sol, certains documents sont soumis à autorisation de consultation du conservateur : c'est le cas pour les ouvrages de la réserve, les fonds en cours de classement (archives du XX<sup>e</sup> siècle notamment), les ouvrages microfilmés dont le lecteur souhaite voir l'original, les très grands formats.

L'accès à la bibliothèque est gratuit. Les usagers ne disposent pas de carte de lecteur ; leur suivi est assuré par un fichier, où sont inscrits les ouvrages consultés par chacun, jour après jour. Les ouvrages peuvent être mis de côté d'un jour sur l'autre. Les photocopies sont autorisées (sauf pour les documents anciens, fragiles ou en mauvais état). L'interrogation des bases de données de la bibliothèque peut se faire en différé. Les lecteurs ont également la possibilité de commander des reproductions photographiques, et d'acheter les publications anciennes en stock (programmes, revues).

Il ne faut pas négliger la part des services à distance. Le courrier occupe une part importante dans la communication avec les usagers, principalement pour des demandes documentaires ou iconographiques. La politique mise en place (envois gratuits limités aux scolaires, facturation *pro forma* pour les dossiers documentaires de quelque importance, recherche gratuite dans les autres cas) génère des recettes modestes. Les demandes reçues par téléphone sont extrêmement nombreuses. L'accueil téléphonique est assuré par l'ensemble de l'équipe. Les appels comportent souvent des demandes simples, mais les renseignements très pointus ne sont pas rares en provenance du théâtre comme de l'extérieur. Les demandes

concernant une fourniture de services (prêt de clichés ou de documents, photocopies, etc.) ne sont enregistrées et traitées qu'après confirmation écrite.

Le renvoi sur le site *web* de la Comédie-Française est fait, aussi bien en réponse à une demande orale qu'écrite, lorsque le cas s'y prête, car nombre de questions posées par des journalistes, des étudiants ou des établissements scolaires y trouvent une réponse immédiate.

La gestion d'une photothèque de prêt, distincte des collections iconographiques constituées d'exemplaires de conservation, est confiée à une attachée de conservation. L'exploitation est restreinte aux documents dont la Comédie-Française possède les droits et qui sont dans le domaine public, et se fait par le biais de tirages photographiques noir et blanc ou de duplication des inversibles conservés en archives de sécurité. L'activité regroupe les demandes de tirages photographiques à titre privé, les prêts de documents pour une utilisation éditoriale, les autorisations de tournage d'œuvres des collections et la facturation des services correspondants et des redevances d'utilisation ; elle génère des recettes intéressantes. Durant la saison 1997-1998, 230 dossiers de demandes iconographiques ont été traités.

Le conservateur a souhaité profiter du réaménagement des locaux pour transformer l'accueil, afin d'arriver à une plus grande autonomie des lecteurs. La mise en place d'un véritable espace de consultation a permis de rassembler en un seul lieu les outils qui leur sont nécessaires : le fichier, désormais plus accessible, ainsi qu'une offre plus importante d'ouvrages en libre accès, leur facilitant ainsi les premières recherches.

Pour pouvoir être utilisable par les lecteurs, la réorganisation du fichier s'avérait nécessaire, compte tenu de sa complexité<sup>15</sup> ; son nouveau classement s'est fait par type de support des documents (imprimés, manuscrits, maquettes), et les légendes sont désormais plus explicites, indiquant en plus de la cote du fonds son intitulé (fonds II : études sur Molière, par exemple). Ce fichier devra bientôt être remplacé par un catalogue informatisé des collections, déjà en cours.

La création d'une véritable salle de lecture a permis d'y mettre en place plus de 400 ouvrages en libre accès<sup>16</sup> : outils biographiques et bibliographiques, dictionnaires généraux ou particuliers, ouvrages de référence sur le théâtre, les comédiens, les artistes, les costumes, catalogues et inventaires de bibliothèques et d'archives. Il était souhaitable également de

---

<sup>15</sup> En attendant la réinformatisation prochaine de la bibliothèque, il s'agit d'un fichier papier.



rassembler en un même espace, à la disposition des lecteurs, les usuels spécifiques à la Comédie-Française, constitués par les travaux de fonds réalisés par Lancaster, Joannidès, Champion, Monval, Sylvie Chevalley et les bibliothécaires successifs de la Comédie-Française. Toutes les publications de la Comédie-Française y trouvent aussi leur place : rapports d'activité du théâtre, programmes des saisons, périodiques (la revue *Comédie-Française*, *Les Cahiers*), feuilles de distribution, auxquelles viennent s'ajouter les catalogues d'expositions.

D'autres services existent, comme le dépouillement de plusieurs périodiques théâtraux, la constitution d'une base de données contenant des informations documentaires sur les spectacles, la réalisation de dossiers individuels et de dossiers de coupures de presse. Ces dossiers de coupures de presse (environ 85.000 pages) constituent un fonds très riche et très consulté, en constante augmentation. La bibliothèque remplit avec cette collection - l'une des richesses documentaires de l'établissement - un important service d'actualité, très demandé par les usagers internes et externes, et pour lequel une numérisation pourrait être envisagée.

Le conservateur souhaite mettre à la disposition des lecteurs un guide sur l'utilisation des ressources de la bibliothèque ; ce guide est actuellement à l'état d'ébauche. Un guide du lecteur plus succinct, indiquant simplement les principales caractéristiques de la bibliothèque (localisation, horaires d'ouverture, collections, public concerné, services proposés) a déjà été réalisé.

### **3.3 Satisfaction des lecteurs**

Dans le questionnaire proposé aux lecteurs (voir annexe 1), de nombreuses questions portaient sur l'accueil, les modalités de consultation, l'offre de services (questions 8 à 21). Cette fois encore, les réponses seront présentées en séparant les deux catégories de public.

---

<sup>16</sup> Cela représente une offre assez conséquente ; 900 usuels environ sont actuellement à la disposition des lecteurs au département des Arts du spectacle de la Bibliothèque nationale de France.

### **3.3.1 Les lecteurs internes**

Seules les questions concernant les modalités de consultation ont été posées aux lecteurs de la Comédie-Française, ceux-ci n'étant pas véritablement concernés par les conditions d'accès et les services offerts.

#### **- le nouvel espace lecture**

Seule la régisseur-assistante avait l'habitude de travailler sur place, et elle exprime le souhait de disposer désormais d'un espace de consultation plus vaste et mieux adapté.

#### **- le fichier**

Le secrétaire de rédaction utilise très rarement le fichier, et préfère consulter directement les dossiers iconographiques dont il a besoin. Il déplore l'absence d'un fichier à entrée thématique (un fichier topographique en tient lieu, mais il n'est guère utilisable que par les bibliothécaires) ; la possibilité d'accéder directement aux rayons lui permet de compenser un peu ce manque.

Le conseiller littéraire n'en a pas l'usage, et la régisseur-assistante préfère s'adresser aux bibliothécaires, qui font la recherche pour elle dans le fichier.

#### **- les usuels**

Le secrétaire de rédaction pense que le principal dont il a besoin s'y trouve (dictionnaires d'auteurs, d'œuvres, de comédiens, ouvrages de référence sur le théâtre).

Le conseiller littéraire souhaiterait y voir figurer les éditions savantes des grands auteurs (pour l'appareil critique plus que pour les textes mêmes), des chronologies, les revues de théâtre auxquelles la bibliothèque est abonnée, ainsi que des annuaires. Il propose également la mise en place d'un accès *internet*, avec une liste de sites proposant des textes en ligne et de sites en rapport avec le théâtre.

La régisseur-assistante, quant à elle, n'en a pas l'usage.

#### **- la personne au bureau de renseignements**

Le secrétaire de rédaction, en général, n'a pas besoin de quelqu'un, puisqu'il se rend directement aux boîtes d'iconographie dont il a besoin. En revanche, il s'adressera à une bibliothécaire s'il a à effectuer une recherche plus pointue.

Le conseiller littéraire attend des bibliothécaires qu'elles lui indiquent les recherches à mener. La régisseur-assistante, également, préfère poser directement ses questions aux bibliothécaires : comme elle a souvent en tête un sujet général plus qu'un ouvrage précis, il est

plus rapide de s'adresser à elles, qui connaissent bien leurs fonds et ont également des connaissances annexes.

#### **- consultation de microfilms ou de documents audiovisuels**

Aucun d'entre eux ne les utilise.

### **3.3.2 Les lecteurs externes**

#### **a) accueil<sup>17</sup>**

L'ensemble des lecteurs rencontrés s'accorde à dire que la prise de rendez-vous préalable ne leur semble nullement contraignante, bien au contraire : cela les oblige à s'organiser, et le fait de devoir définir à l'avance ce dont ils auront besoin leur permet de gagner du temps, puisqu'ils trouveront en arrivant les documents nécessaires déjà préparés à leur intention.

En revanche, à l'exception du professionnel du spectacle, les lecteurs estiment que les horaires d'ouverture ne sont pas suffisants, même s'ils en comprennent les raisons (personnel insuffisant, responsabilités autres).

#### **b) modalités de consultation**

##### **- le nouvel espace lecture**

Tous les lecteurs se réjouissent du nouvel aménagement, qui offre plus d'espace, et des tables de consultation plus grandes. Auparavant, les lecteurs se trouvaient coincés dans un lieu exigu, et il leur était difficile de consulter des documents.

##### **- le fichier**

La professeure française utilise le fichier ; son usage en est délicat au début, mais l'on s'y habitue bien. Le professeur écossais aussi le consulte de temps en temps ; en revanche, le professeur américain guère, et l'assistant pas du tout.

##### **- les usuels**

La professeure française les consulte ailleurs, et n'a pas de suggestions particulières. Le professeur américain les consulte quelquefois ; ses suggestions (les ouvrages de référence sur le répertoire de la Comédie-Française, les catalogues d'exposition) sont déjà présentes dans

l'espace de consultation. L'assistant n'a pas eu l'occasion d'utiliser les quelques usuels qui existaient auparavant ; il aimerait surtout y trouver des ouvrages concernant la Comédie-Française, son répertoire, ses activités.

#### **- la personne au bureau de renseignements**

La professeure française apprécie le fait que les personnes chargées du service public lui donnent toujours des pistes de recherches complémentaires, à approfondir ; elle estime qu'elles ont une très bonne connaissance de leurs fonds. Le professeur écossais se sert un peu du fichier, et essaie de mener ses recherches par lui-même, mais il lui arrive aussi parfois de demander des renseignements. Le professeur américain s'adresse en préférence à la personne au bureau d'accueil, plutôt que de consulter le fichier. C'est également le cas pour l'assistant à la mise en scène, qui apprécie les compétences des bibliothécaires et leurs réponses approfondies ; il attend d'elles plus que des pistes de recherche.

#### **- les délais de communication des documents**

Les lecteurs considèrent qu'il est tout à fait compréhensible et raisonnable d'avoir un délai de communication pour certains documents, même si cela doit être moins confortable pour eux...

#### **- consultation de microfilms ou de documents audiovisuels**

Les lecteurs interrogés n'en ont jamais consultés.

### **c) services offerts aux lecteurs**

#### **- photocopies**

Les lecteurs apprécient la possibilité de pouvoir demander assez aisément des photocopies ; ils souhaiteraient que les tarifs en soient moins élevés, mais considèrent que ce sont des tarifs courants pour une bibliothèque.

#### **- service de reproduction**

La professeure française ne l'a jamais utilisé, et l'assistant ne connaissait pas cette possibilité. Les deux autres lecteurs ont eu l'occasion de faire reproduire des documents (sous forme de microfilms) : délais et tarifs leur paraissent assez raisonnables.

#### **- vente de publications de la Comédie-Française (anciens numéros de la revue, anciens programmes)**

Seul l'assistant à la mise en scène ne connaissait pas cette offre.

---

<sup>17</sup> Ce point renvoie aux questions 8 et 9 du questionnaire (voir annexe 1).

#### **- existence de la boutique de la Comédie-Française**

Tous en connaissent l'existence.

#### **- projet d'un poste de lecture de cédéroms**

Le professeur écossais privilégierait plutôt un accès *internet*. L'assistant à la mise en scène souhaiterait voir élargi le champ d'investigation des documents sur le répertoire, l'histoire de la Comédie-Française.

#### **- site *web* de la Comédie-Française**

Tous quatre en connaissent l'existence, mais aucun ne l'a encore consulté.

Les lecteurs paraissent très satisfaits du nouvel aménagement, et de la mise en place d'un véritable espace de consultation. Les modalités d'accueil (la prise de rendez-vous préalable, notamment) semblent leur convenir.

On remarque que les lecteurs attendent beaucoup des personnes chargées du service public, dont ils apprécient les compétences et la disponibilité. En revanche, ils n'utilisaient guère le fichier ; sans doute sa réorganisation va-t-elle en faciliter désormais l'accès.

Les lecteurs ont une assez bonne connaissance de l'offre de services, même si tous n'en ont pas l'usage.

## **4. Conclusions et perspectives**

### **4.1 La mise à disposition des collections**

Une des spécificités de la bibliothèque-musée est l'extraordinaire richesse de ses collections - qui racontent les trois siècles d'histoire de la Comédie-Française - , qui font d'elle un exemple unique dans le monde du théâtre. Mais l'établissement répond-il à sa mission patrimoniale : les collections qu'il conserve sont-elles suffisamment mises à la disposition du public ?

En l'absence de locaux, le " musée " de la Comédie-Française n'existe pas, et les collections muséales ne peuvent être présentées au public. Certaines d'entre elles, les sculptures notamment, sont installées dans les parties publiques du théâtre (foyers, galeries et escaliers), et peuvent être contemplées par les personnes se rendant au spectacle. Par ailleurs,

la bibliothèque-musée organise des visites-conférences du théâtre, qui permettent de découvrir les collections prestigieuses qui sont conservées dans les parties privées du bâtiment. Ces visites-conférences, qui ont lieu chaque dimanche matin, rencontrent un très grand succès, qui témoigne de l'intérêt porté par le public à l'institution du Théâtre-Français. Ces visites ne peuvent malheureusement pas être étendues à d'autres journées de la semaine, afin de ne pas déranger le travail des comédiens. La numérisation des collections patrimoniales de la Comédie-Française, et une mise à disposition sur le réseau, est vivement souhaitable : cela permettrait ainsi de toucher un public plus large, aussi bien en France qu'à l'étranger, où la Comédie-Française apparaît un peu comme la vitrine de la culture française.

La valorisation des collections passe aussi par le biais d'expositions, qui connaissent à chaque fois un grand succès ; la dernière, *La Comédie-Française au-delà du rideau : les trésors de la Comédie-Française* s'est tenu en 1994 dans les locaux du théâtre. La bibliothèque-musée gère également la location d'une exposition itinérante, réalisée en 1997 (... à la Comédie-Française), et fait de nombreux prêts à des expositions extérieures (à Paris, Nantes, Stockholm, Montréal...). L'organisation prochaine de nouvelles expositions, qui permettraient de répondre à la demande d'un public privé de musée, est également à souhaiter.

La valorisation des collections se fait également en liaison avec la boutique de la Comédie-Française (participation à la conception des produits dérivés, en apportant des ressources issues des collections), ou avec le secrétariat général (collaboration aux publications liées à l'activité théâtrale). La boutique, située dans les locaux même du théâtre, est bien connue, et reçoit un nombre important de visiteurs.

Il existe un projet de mettre sur le site *web* de la Comédie-Française certains textes en ligne. Mais de nombreuses pièces sont déjà sur *internet* (sur le site Gallica de la Bibliothèque nationale de France, parmi d'autres). Il importe donc de trouver le moyen d'intéresser d'éventuels lecteurs, en prenant en compte l'image de marque que peut représenter la Comédie-Française. Le choix pourrait être fait de présenter, par exemple, les 300 textes qui y ont été le plus joués. Existe actuellement, sur le site *web* de la Comédie-Française ([www.comedie-francaise.fr](http://www.comedie-francaise.fr)), des dossiers thématiques sur les pièces à l'affiche, avec des liens vers les textes déjà en ligne. Il existe également un projet de cédérom avec le catalogue des

pièces du répertoire (ce catalogue n'existe actuellement que sur papier, et il serait intéressant d'en présenter une édition accessible au public).

Des efforts vont donc se poursuivre pour mettre à la disposition d'un large public les collections de la Comédie-Française, par le biais notamment de leur numérisation. En revanche, la bibliothèque-musée ne semble pas chercher à s'ouvrir à un plus grand nombre de lecteurs.

#### **4.2 Une bibliothèque en accès réservé**

Parler de l'accueil des lecteurs dans une bibliothèque dont l'accès est réservé peut sembler paradoxal. On entend généralement par accueil l'ouverture la plus large possible, en destination d'un vaste public. Or, à la bibliothèque-musée de la Comédie-Française, c'est une politique d'accueil confidentielle qui semble être instaurée.

Cela peut s'expliquer par le fait que la bibliothèque, bien que dépendant d'un établissement public, n'a pas de vocation de service public. Ses fonds appartiennent, on l'a dit, à la Société des Comédiens-Français, et la bibliothèque est destinée en priorité à un usage privé, professionnel. Une autre motivation peut justifier l'option de ne s'adresser qu'à un public spécialisé, trié : la bibliothèque conserve des documents précieux, souvent uniques. Par ailleurs, la capacité d'accueil du public est limitée : 5 places seulement sont disponibles.

La bibliothèque-musée ne fait guère de publicité, du moins auprès du public du théâtre. Dans les programmes des spectacles de la saison, à la page où sont mentionnés les différents services de la Comédie-Française, la bibliothèque n'est pas signalée.

En revanche, la bibliothèque est évidemment bien connue dans le milieu des bibliothèques des arts du spectacle, et est répertoriée dans tous les répertoires de bibliothèques spécialisées. Elle a répondu récemment à l'enquête du département des Arts du spectacle de la Bibliothèque nationale de France, préalable à la rédaction du *Guide de ressources pour les arts du spectacle*. La bibliothèque semble donc s'adresser davantage à un public de chercheurs qu'à un public d'amateurs de théâtre.

La politique d'accueil du public est bien l'une des préoccupations actuelles de la bibliothèque-musée ; la mise en place récente d'un véritable espace de consultation pour les

lecteurs extérieurs témoigne de cette volonté d'ouverture. Cependant, au lieu de chercher à élargir le nombre de lecteurs potentiels, il est plutôt question d'améliorer les conditions des lecteurs effectifs.

### **4.3 La coexistence de deux publics**

La bibliothèque-musée se caractérise par la présence de deux types de lecteurs : les lecteurs internes et les lecteurs externes. Une remarque s'impose, à ce sujet : bien que destinée d'abord à un public interne, le taux de fréquentation du public externe est largement majoritaire (plus de 90 %, ainsi qu'on l'a vu plus haut). Dans ces conditions, la politique d'accueil mise en place est-elle adaptée à son public ? La proportion inversée des deux catégories de lecteurs n'amène-t-elle pas à modifier les conditions d'accueil ?

La bibliothèque n'est en effet ouverte que quatre après-midi par semaine pour les lecteurs extérieurs, soit 16 heures seulement. Ne faudrait-il pas alors élargir les horaires, pour arriver à cinq après-midi par semaine, ce qui serait souhaité par les lecteurs interrogés ? De l'avis du conservateur, cette demi-journée supplémentaire risquerait de pénaliser le fonctionnement interne de la bibliothèque, et l'ouverture au public ne saurait se faire au détriment du public visé en priorité, celui de la Comédie-Française. Pourtant, il semblerait bien que ce soient les lecteurs extérieurs qui soient actuellement pénalisés. Ne faudrait-il pas tenir compte du fait que les chercheurs, notamment, représentent près de 80 % du public ?

Une autre question se pose, corollaire à la précédente, celle de la faible fréquentation du public interne. Cela pourrait laisser supposer une méconnaissance, à l'intérieur de la Comédie-Française, des richesses de la bibliothèque, et plus encore du fait que la bibliothèque soit à leur usage. Un entretien avec un lecteur interne allait dans ce sens : les membres du personnel de la Comédie-Française ne connaissent pas nécessairement l'existence de la bibliothèque ; certains d'entre eux s'imaginent qu'elle est d'un accès peu aisé, voire réservée aux lecteurs extérieurs !

La bibliothèque gagnerait peut-être à se faire mieux connaître au sein même de la Comédie-Française, au moyen de la diffusion dans les casiers du guide du lecteur, ou de l'organisation, une fois par an, d'une visite pour les gens intéressés.



#### **4.4 Les conditions d'accueil des lecteurs**

Avec la création d'un espace de consultation nettement individualisé, la fonction d'accueil de la bibliothèque prend désormais sa légitimité. L'entretien mené auprès de quelques lecteurs a montré leur satisfaction quant à cet important changement, qui permet désormais des conditions de travail agréables.

En raison du nombre restreint d'usagers, leurs conditions de travail sont tout à fait particulières : ils bénéficient d'un accueil quasiment personnalisé. Lors de la prise de rendez-vous, ils indiquent leurs sujets de recherche, et trouveront donc à leur arrivée un certain nombre de documents déjà préparés à leur intention, ce qui s'est révélé fort apprécié par les lecteurs interrogés. Les lecteurs sont également très assistés dans leurs recherches par la personne chargée du service public, ce qui s'explique en partie par le fait que les fonds sont très spécialisés, et leur cotation complexe. Ces conditions de travail tout à fait agréables peuvent peut-être compenser, dans une certaine mesure, la faiblesse des horaires d'ouverture.

Donner aux lecteurs une plus grande autonomie est l'un des objectifs de la réorganisation de l'accueil. Les chercheurs, nombreux à fréquenter l'établissement, sont des usagers familiers des bibliothèques, comme l'ont confirmé les entretiens menés auprès de trois enseignants-chercheurs. Les autres publics, une partie du public interne, ainsi que les professionnels du spectacle, sont sans doute moins familiarisés avec le fonctionnement des lieux de recherche, et apprécieront une assistance peut-être plus attentive. La volonté de rendre les lecteurs plus autonomes peut toutefois s'avérer délicate, y compris pour le public de chercheurs : dans une bibliothèque spécialisée, le recours aux bibliothécaires est souvent quasiment indispensable.

Concernant l'accueil, et une possible autonomie des lecteurs, quelques points demeurent encore à améliorer, notamment la mise en place d'un catalogue informatisé. La réinformatisation globale prévue prochainement facilitera l'accès aux ressources, en les rassemblant sur une même base : le but est de rendre les collections plus accessibles aux utilisateurs internes et externes, voire de permettre une éventuelle mise en réseau.

## **Deuxième partie :**

### **L'accueil des lecteurs dans d'autres bibliothèques spécialisées**

La description de la politique d'accueil mise en œuvre à la bibliothèque-musée de la Comédie-Française a notamment mis en relief la question de l'ouverture à un public élargi. Se pose alors le problème de la coexistence de deux lectorats. Quel type d'accueil mettre en place lorsque l'on s'ouvre à deux publics bien distincts ?

La même question se pose dans d'autres bibliothèques, où l'accueil de lecteurs extérieurs n'est pas la vocation première : de quelle façon y a-t-on répondu ? Quelles solutions trouver pour ouvrir un fonds privé à un public plus large ? Faut-il privilégier un accès prioritaire aux membres de l'institution, comme c'est le cas à la bibliothèque-musée de la Comédie-Française ?

Une enquête menée auprès de dix bibliothèques spécialisées a permis d'établir un tableau comparatif des options retenues dans des cas similaires.

#### **1. L'enquête.**

La question centrale à cette étude est la suivante : comment organiser le service au public d'une bibliothèque ou d'un centre de documentation à usage interne, spécialisé dans le domaine de la culture ? Dix bibliothèques, présentant des similitudes avec la bibliothèque-musée de la Comédie-Française, ont été retenues pour cette enquête. Elles ont été choisies selon plusieurs critères : leur vocation d'abord professionnelle (à destination d'un public interne), la spécificité et la richesse de leurs collections, le prestige de l'établissement dont elles dépendent.

Les bibliothèques choisies sont des bibliothèques spécialisées dans les domaines des arts du spectacle, de l'histoire de l'art, de la musique. Il s'agit de la bibliothèque du Théâtre national de Strasbourg, du centre de documentation du théâtre des Célestins de Lyon, de la bibliothèque de la Société des auteurs compositeurs dramatiques, de la bibliothèque-musée de l'Opéra, du centre de documentation musicale - bibliothèque Gustav Mahler, de la

documentation musicale de Radio-France, de la bibliothèque centrale des musées nationaux, de la médiathèque du Patrimoine et de l'Architecture, de la bibliothèque du musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, et de la bibliothèque de l'Institut de France.

Le questionnaire de l'enquête figure en annexe 2. Il comprend des questions sur l'établissement, les modalités d'accueil, les prestations proposées.

Les fiches descriptives des établissements figurent en annexe 3 : y sont présentés leurs statuts, les particularités de leurs collections, leurs publics. Les différents points concernant l'accueil des lecteurs (conditions d'accès, horaires d'ouverture, capacités d'accueil, consultation des documents) et l'offre de services (catalogues, équipement audiovisuel et multimédia, services reprographiques, guide du lecteur, services à distance, site *web*) vont être traités dans la prochaine partie.

## **2. Modalités d'accueil et offre de services : les résultats de l'enquête.**

Différents points méritent analyse : la différence d'accueil entre le public interne et le public externe, la gratuité ou non de l'accès à la bibliothèque, les plages horaires, le nombre de places disponibles, les prestations proposées, la tarification ou non des services.

**Tableau n° 1 : conditions d'accès.**

<p><b>0. bibliothèque-musée de la Comédie-Française</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• bibliothèque à la disposition première du personnel de la Comédie-Française</li> <li>• ouverture à des lecteurs extérieurs sur justification d'un sujet de recherche lié à la Comédie-Française; accès gratuit, uniquement sur rendez-vous</li> </ul>
<p><b>1. bibliothèque du Théâtre national de Strasbourg</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• bibliothèque ouverte en interne aux élèves et aux professeurs de l'école du TNS, ainsi qu'à l'ensemble du personnel</li> <li>• bibliothèque également accessible à des lecteurs extérieurs, uniquement sur rendez-vous ; accès gratuit</li> </ul>
<p><b>2. centre de documentation du théâtre des Célestins, Lyon</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• accès direct pour le personnel du théâtre</li> <li>• personnes extérieures reçues sur rendez-vous</li> </ul>
<p><b>3. bibliothèque de la Société des auteurs compositeurs dramatiques (SACD)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• bibliothèque d'abord réservée aux membres de la SACD</li> <li>• accueil d'un public extérieur sur rendez-vous ; accès gratuit pour le moment</li> </ul>
<p><b>4. bibliothèque-musée de l'Opéra</b></p>	<p>conditions d'accès de la Bibliothèque nationale de France, mais plus souples pour le personnel de l'Opéra et pour certains lecteurs (possibilité de faire des laissez-passer sur place) ; tarifs : cf. Bibliothèque nationale de France</p>
<p><b>5. centre de documentation musicale - bibliothèque Gustav Mahler</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• tous publics, sur rendez-vous</li> <li>• accès payant : droit d'inscription annuel (160 F) ou laissez-passer d'une journée (50 F)</li> </ul>
<p><b>6. documentation musicale de Radio-France</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ouverture au personnel accrédité de Radio-France</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ouverture aux lecteurs extérieurs, sur rendez-vous ; accès gratuit</li> </ul>
<b>7. bibliothèque centrale des musées nationaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• bibliothèque à usage premier des conservateurs, documentalistes, chargés de mission des musées nationaux</li> <li>• conservateurs des musées français et étrangers : sur présentation d'une carte professionnelle</li> <li>• autres lecteurs : sur autorisation du conservateur de la bibliothèque, obtenue par courrier préalable</li> </ul>
<b>8. médiathèque du Patrimoine et de l'Architecture</b>	<p>accès sans rendez-vous pour les publics intéressés, selon trois formules :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• carte gratuite pour le personnel du ministère de la Culture</li> <li>• laisser-passer de cinq jours</li> <li>• carte annuelle (50 F)</li> </ul>
<b>9. bibliothèque du musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• bibliothèque destinée aux conservateurs du musée</li> <li>• accès réservé aux chercheurs, étudiants du 3<sup>e</sup> cycle, spécialistes, après autorisation du directeur du musée (sujet de recherche lié aux collections du musée) ; accès gratuit, sur rendez-vous ; carte de lecteur</li> </ul>
<b>10. bibliothèque de l'Institut de France</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• bibliothèque des académiciens</li> <li>• ouverture à des lecteurs extérieurs : sur recommandation de deux académiciens pour des recherches très précises ; sur lettre de recommandation du directeur de recherche pour des étudiants (niveau minimum maîtrise) ; accès gratuit</li> </ul>

Les bibliothèques sont pour la plupart, on le voit dans le tableau, destinées à un public interne. Elles s'ouvrent également à un public externe<sup>18</sup>, selon différentes modalités. L'une des conditions essentielles est de justifier d'un sujet de recherche lié de façon étroite aux collections conservées dans l'établissement : c'est donc à un public spécialisé que s'adressent ces bibliothèques, ce qui ne saurait surprendre, compte tenu de l'extrême spécialisation des bibliothèques elles-mêmes.

La prise de rendez-vous préalable, souvent demandée, permet de sélectionner les lecteurs, de même que la lettre d'autorisation du directeur du musée (bibliothèque du musée des Antiquités nationales) ou du conservateur de la bibliothèque (bibliothèque centrale des musées nationaux). Les lecteurs n'ayant pas perçu la spécificité de l'établissement peuvent ainsi être aiguillés vers des bibliothèques plus générales.

La réorientation des lecteurs doit tenir compte, toutefois, de l'environnement documentaire. Si à Paris il est aisé de renvoyer des lecteurs vers d'autres bibliothèques spécialisées dans les arts du spectacle (notamment le département des Arts du spectacle de la Bibliothèque nationale de France), il n'en est pas toujours de même en province. La bibliothèque du TNS, par exemple, accueille de façon assez large des lecteurs extérieurs, en raison de l'absence d'une autre bibliothèque spécialisée en arts du spectacle à Strasbourg.

L'accès aux bibliothèques est le plus souvent gratuit. Certaines d'entre elles, toutefois, ont choisi d'en faire payer l'accès pour les lecteurs externes (médiathèque du Patrimoine). Certaines bibliothèques sont ouvertes à un plus large public, mais leur accès est alors payant (bibliothèque Gustav Mahler).

L'accès réservé à certaines bibliothèques est parfois compensé par l'existence d'un centre de documentation complémentaire, d'accès plus large. C'est le cas pour la bibliothèque centrale des musées nationaux : le centre de documentation de la Direction des Musées de France rassemble et met à la disposition du public une documentation relative aux musées. La bibliothèque du musée des Antiquités nationales est également doublée d'un centre de documentation, dans les locaux mêmes du musée : celui-ci a pour vocation de mettre à la disposition de tous, gratuitement et sans restriction d'accès, une documentation écrite, audiovisuelle et informatisée sur les périodes couvertes par les collections du musée.

---

<sup>18</sup> Se reporter à l'annexe 3 : publics des établissements.

**Tableau n° 2 : horaires d'ouverture.**

<p><b>0. bibliothèque-musée de la Comédie-Française</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• pour le personnel de la Comédie-Française : du lundi au vendredi, 9h - 13h et 14h - 18h</li> <li>• pour le public extérieur : lundi, mardi, mercredi et vendredi, 14h - 18h</li> </ul>
<p><b>1. bibliothèque du Théâtre national de Strasbourg</b></p>	<p>du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 18h</p>
<p><b>2. centre de documentation du théâtre des Célestins, Lyon</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• en interne : 10h - 18h</li> <li>• lecteurs extérieurs : sur rendez-vous</li> </ul>
<p><b>3. bibliothèque de la Société des auteurs compositeurs dramatiques (SACD)</b></p>	<p>du lundi au jeudi : 14h - 17h30 vendredi : 14h - 17h</p>
<p><b>4. bibliothèque-musée de l'Opéra</b></p>	<p>du lundi au samedi : 10h - 17 h</p>
<p><b>5. centre de documentation musicale - bibliothèque Gustav Mahler</b></p>	<p>du mardi au samedi : 10h - 17h</p>
<p><b>6. documentation musicale de Radio-France</b></p>	<p>du lundi au vendredi : 9h - 17h30</p>
<p><b>7. bibliothèque centrale des musées nationaux</b></p>	<p>du lundi au vendredi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• pour le personnel des musées nationaux et les conservateurs d'autres musées : 9h - 18h30</li> <li>• pour les autres lecteurs : 14h - 18h30</li> </ul>
<p><b>8. médiathèque du Patrimoine et de l'Architecture</b></p>	<p>du lundi au vendredi : 10h - 18h (en août : 12h - 18h)</p>
<p><b>9. bibliothèque du musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye</b></p>	<p>du lundi au vendredi : 9h - 12h et 13h - 17h</p>
<p><b>10. bibliothèque de l'Institut de France</b></p>	<p>du lundi au vendredi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• pour les académiciens : 9h - 18h</li> <li>• pour les lecteurs extérieurs : 12h - 18h</li> </ul>

La plupart des bibliothèques appliquent les mêmes horaires à tous les lecteurs. Quelques-unes ont cependant choisi de les différencier en fonction du public : c'est le cas,

outre la bibliothèque-musée de la Comédie-Française, de la bibliothèque centrale des musées nationaux et de la bibliothèque de l'Institut ; toutes trois ne sont ouvertes au public externe que les après-midi.



**Tableau n° 2 bis : nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire pour les lecteurs externes.**

<b>0. bibliothèque-musée de la Comédie-Française</b>	16 h
<b>1. bibliothèque du Théâtre national de Strasbourg</b>	42,5 h
<b>2. centre de documentation du théâtre des Célestins, Lyon</b>	—
<b>3. bibliothèque de la Société des auteurs compositeurs dramatiques (SACD)</b>	17 h
<b>4. bibliothèque-musée de l'Opéra</b>	42 h
<b>5. centre de documentation musicale - bibliothèque Gustav Mahler</b>	35 h
<b>6. documentation musicale de Radio-France</b>	42,5 h
<b>7. bibliothèque centrale des musées nationaux</b>	22,5 h
<b>8. médiathèque du Patrimoine et de l'Architecture</b>	40 h
<b>9. bibliothèque du musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye</b>	35 h
<b>10. bibliothèque de l'Institut de France</b>	30 h

Le champ du nombre d'heures hebdomadaire d'ouverture au public externe est large, allant de 16 h par semaine, pour la bibliothèque-musée de la Comédie-Française, à 42,5 h par semaine, pour la bibliothèque du Théâtre national de Strasbourg et la documentation musicale de Radio-France - avec une moyenne de 32 h par semaine. Le chiffre de la bibliothèque-musée de la Comédie-Française semble donc bien bas, comparé à d'autres établissements similaires.

**Tableau n° 3 : capacité d'accueil des lecteurs.**

<b>0. bibliothèque-musée de la Comédie-Française</b>	5 places + 4 places de consultation multimédia
<b>1. bibliothèque du Théâtre national de Strasbourg</b>	9 places
<b>2. centre de documentation du théâtre des Célestins, Lyon</b>	absence d'un véritable espace de consultation
<b>3. bibliothèque de la Société des auteurs compositeurs dramatiques (SACD)</b>	4 places
<b>4. bibliothèque-musée de l'Opéra</b>	18 places + 2 places de consultation de microformes
<b>5. centre de documentation musicale - bibliothèque Gustav Mahler</b>	4 places en salle de lecture + 3 places en salle d'écoute + 4/5 places dans la parthèque
<b>6. documentation musicale de Radio-France</b>	18 places + 1 poste multimédia
<b>7. bibliothèque centrale des musées nationaux</b>	18 places (pour la salle de lecture du Pavillon des Arts)
<b>8. médiathèque du Patrimoine et de l'Architecture</b>	12 places
<b>9. bibliothèque du musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye</b>	8 places + 2 places de consultation de la réserve
<b>10. bibliothèque de l'Institut de France</b>	40 places + 2 places de consultation de microformes

La capacité d'accueil des lecteurs varie de 4 places (bibliothèque de la SACD) à 42 places (bibliothèque de l'Institut), avec une moyenne qui se situe autour de 15 places - soit dans l'ensemble un nombre restreint de places disponibles. Cette particularité vient également expliquer la sélection indispensable des lecteurs.

**Tableau n° 4 : modalités de consultation des documents.**

<p><b>0. bibliothèque-musée de la Comédie-Française</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• uniquement sur place pour le public externe</li> <li>• possibilité d'emprunt pour le personnel de la Comédie-Française</li> </ul>
<p><b>1. bibliothèque du Théâtre national de Strasbourg</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• consultation sur place pour les lecteurs extérieurs</li> <li>• prêt en interne (en cours d'informatisation)</li> <li>• libre accès des collections (pour tous)</li> </ul>
<p><b>2. centre de documentation du théâtre des Célestins, Lyon</b></p>	<p>recherches à distance plutôt qu'accueil sur place</p>
<p><b>3. bibliothèque de la Société des auteurs compositeurs dramatiques (SACD)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• consultation sur place</li> <li>• prêt aux membres de la SACD</li> </ul>
<p><b>4. bibliothèque-musée de l'Opéra</b></p>	<p>consultation sur place</p>
<p><b>5. centre de documentation musicale - bibliothèque Gustav Mahler</b></p>	<p>consultation sur place de l'ensemble des collections, prêt exclu</p>
<p><b>6. documentation musicale de Radio-France</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• consultation sur place pour les lecteurs extérieurs</li> <li>• prêt en interne pour le personnel accrédité (28 jours renouvelables) ; prêt informatisé</li> </ul>
<p><b>7. bibliothèque centrale des musées nationaux</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• consultation sur place pour les lecteurs extérieurs</li> <li>• prêt de documents et accès libre aux rayons pour le personnel des musées nationaux</li> </ul>
<p><b>8. médiathèque du Patrimoine et de l'Architecture</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• consultation sur place pour les lecteurs extérieurs</li> <li>• prêt uniquement aux fonctionnaires de la Culture</li> </ul>
<p><b>9. bibliothèque du musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• consultation sur place pour les lecteurs extérieurs</li> <li>• prêt et accès libre aux magasins pour les</li> </ul>

	conservateurs
<b>10. bibliothèque de l'Institut de France</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• uniquement consultation sur place pour les lecteurs extérieurs</li> <li>• prêt pour les académiciens ; pas d'accès aux magasins</li> </ul>

Les modalités de consultation des documents, dans l'ensemble, varient selon le type de public : pour le public externe, consultation sur place uniquement, pour le public interne, possibilité d'emprunt. Dans certaines bibliothèques, celui-ci a même la possibilité d'accéder directement aux collections (bibliothèque du Théâtre national de Strasbourg, bibliothèque centrale des musées nationaux, bibliothèque du musée des Antiquités nationales).

Le personnel de l'institution dont dépend la bibliothèque est donc défini partout comme l'utilisateur prioritaire : l'accueil d'un public externe ne doit pas se faire à son détriment.

Tableau n° 5 : catalogues.

<p><b>0. bibliothèque-musée de la Comédie-Française</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• fichier manuel ; quelques fonds informatisés</li> <li>• réinformatisation en cours</li> </ul>
<p><b>1. bibliothèque du Théâtre national de Strasbourg</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• fichier manuel</li> <li>• informatisation des fonds quasiment finie</li> </ul>
<p><b>2. centre de documentation du théâtre des Célestins, Lyon</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• fichier papier</li> <li>• projet d'informatisation</li> </ul>
<p><b>3. bibliothèque de la Société des auteurs compositeurs dramatiques (SACD)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• fichier manuel (une partie des fonds non cataloguée)</li> <li>• projet d'informatisation pour les fonds du XX<sup>e</sup> siècle</li> <li>• projet de mettre le catalogue sur l'<i>intranet</i> de la SACD</li> </ul>
<p><b>4. bibliothèque-musée de l'Opéra</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• catalogues imprimés et sur fiches</li> <li>• bases BN-Opale et BN-Opaline</li> </ul>
<p><b>5. centre de documentation musicale - bibliothèque Gustav Mahler</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• catalogue en cours d'informatisation (logiciel Doris-Loris)</li> <li>• projet de rendre le catalogue accessible sur le site <i>web</i> de la bibliothèque (début 2000)</li> </ul>
<p><b>6. documentation musicale de Radio-France</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• fichier papier jusqu'en 1992</li> <li>• catalogue informatisé depuis 1992 (mais sans traitement documentaire) ; catalogue accessible sur l'<i>intranet</i> de Radio-France</li> <li>• réinformatisation en cours de tous les services de documentation de Radio-France (logiciel Doris-Loris)</li> </ul>
<p><b>7. bibliothèque centrale des musées nationaux</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• catalogue informatisé depuis 1993 (logiciel GEAC-ADVANCE) ; rétroconversion du fichier manuel terminée</li> <li>• catalogue en réseau avec les autres</li> </ul>

	bibliothèques de musées nationaux <ul style="list-style-type: none"> <li>• catalogue interrogeable par les conservateurs sur l'<i>intranet</i> du musée du Louvre ; projet de mettre le catalogue sur l'<i>intranet</i> du ministère de la Culture</li> </ul>
<b>8. médiathèque du Patrimoine et de l'Architecture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• fichier informatisé pour les archives (mais sans logiciel d'interrogation)</li> <li>• fichier manuel pour la bibliothèque (auteurs et matières) ; informatisation en cours (logiciel Doris-Loris)</li> <li>• projet de mettre le catalogue sur l'<i>intranet</i> du ministère de la Culture</li> </ul>
<b>9. bibliothèque du musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• fichier manuel (auteurs, matières, topographique)</li> <li>• catalogue informatisé depuis 1992, dans le cadre d'un réseau des centres de recherches spécialisés en archéologie (FRANTIQ : fichier de recherches sur l'Antiquité, géré par le CNRS)</li> <li>• projet de réseau avec la bibliothèque centrale des musées nationaux (en cours)</li> </ul>
<b>10. bibliothèque de l'Institut de France</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• catalogue imprimé jusqu'en 1982</li> <li>• catalogue informatisé depuis 1982 : cédérom AUROC, en consultation dans la salle ; rétroconversion en cours</li> </ul>

Si toutes les bibliothèques ne disposent pas encore d'un catalogue informatisé, sa mise en place est actuellement en cours, du moins en projet, dans presque tous les établissements. On note la volonté de s'intégrer dans des réseaux : à la bibliothèque du musée des Antiquités nationales, l'informatisation du catalogue a été réalisée dans le cadre d'un réseau des centres de documentation et bibliothèques spécialisées en archéologie. La base bibliothèque de la médiathèque du Patrimoine devrait s'intégrer au réseau des écoles d'architecture. La

bibliothèque de l'Institut a un catalogue collectif avec huit autres établissements (la bibliothèque d'art et d'archéologie Doucet, la bibliothèque d'art et d'archéologie Michelet, la bibliothèque inter-universitaire des langues orientales, la bibliothèque de l'Ecole française d'extrême-orient, ainsi que les bibliothèques universitaires de Paris-XI Sceaux (droit), de Paris-XI Kremlin-Bicêtre (médecine), de Paris-XI Châtenay-Malabry (pharmacie) et de Paris-XI Orsay (sciences)). La bibliothèque Gustav Mahler a choisi le logiciel Doris-Loris, afin de s'aligner sur les autres bibliothèques musicales (documentation musicale de Radio-France, IRCAM, Cité de la musique). La bibliothèque centrale des musées nationaux est le maître d'oeuvre du catalogue en réseau des bibliothèques des musées nationaux.

Plusieurs bibliothèques ont également le projet de mettre leur catalogue à disposition d'un public élargi, par le biais notamment de réseaux *intranet* (bibliothèque de la SACD, documentation musicale de Radio-France, bibliothèque centrale des musées nationaux, médiathèque du Patrimoine). Le choix du logiciel Doris-Loris (bibliothèque Gustav Mahler, documentation musicale de Radio-France, médiathèque du Patrimoine), permettant de déboucher sur une interface *web*, témoigne également d'une volonté d'ouverture.

**Tableau n° 6 : équipement audiovisuel et multimédia.**

<p><b>0. bibliothèque-musée de la Comédie-Française</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• consultation vidéo : oui</li> <li>• consultation de cédéroms : en projet</li> <li>• accès <i>internet</i> : non</li> </ul>
<p><b>1. bibliothèque du Théâtre national de Strasbourg</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• consultation vidéo : oui</li> <li>• consultation de cédéroms : oui</li> <li>• accès <i>internet</i> : non</li> </ul>
<p><b>2. centre de documentation du théâtre des Célestins, Lyon</b></p>	<p>aucun équipement</p>
<p><b>3. bibliothèque de la Société des auteurs compositeurs dramatiques (SACD)</b></p>	<p>aucun équipement</p>
<p><b>4. bibliothèque-musée de l'Opéra</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• consultation vidéo : non</li> <li>• consultation de cédéroms : oui</li> <li>• accès <i>internet</i> : oui</li> </ul>
<p><b>5. centre de documentation musicale - bibliothèque Gustav Mahler</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• salle d'écoute (disques, cassettes audio et bandes magnétiques) : oui</li> <li>• consultation de cédéroms : non</li> <li>• accès <i>internet</i> : oui</li> </ul>
<p><b>6. documentation musicale de Radio-France</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• consultation vidéo : en projet</li> <li>• consultation de cédéroms : oui</li> <li>• accès <i>internet</i> : oui</li> </ul>
<p><b>7. bibliothèque centrale des musées nationaux</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• consultation vidéo : non</li> <li>• consultation de cédéroms : oui</li> <li>• accès <i>internet</i> : non</li> </ul>
<p><b>8. médiathèque du Patrimoine et de l'Architecture</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• consultation vidéo : non</li> <li>• consultation de cédéroms : oui</li> <li>• accès <i>internet</i> : oui</li> </ul>



<b>9. bibliothèque du musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• consultation vidéo : non</li> <li>• consultation de cédéroms : oui</li> <li>• accès <i>internet</i> : non<sup>19</sup></li> </ul>
<b>10. bibliothèque de l'Institut de France</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• consultation vidéo : non</li> <li>• consultation de cédéroms : oui</li> <li>• accès <i>internet</i> : pour les académiciens uniquement</li> </ul>

L'équipement audiovisuel se fait en fonction des fonds conservés. Si la majorité des bibliothèques offre des postes de consultation de cédéroms, un accès à *internet* est plus rarement proposé (quatre établissements seulement, pour l'instant : bibliothèque-musée de l'Opéra, bibliothèque Gustav Mahler, documentation musicale de Radio-France, médiathèque du Patrimoine).

---

<sup>19</sup> Un équipement audiovisuel et multimédia (consultation vidéo, accès *internet*) existe : il n'est pas localisé à la bibliothèque, mais au centre de documentation du musée.

**Tableau n° 7 : services reprographiques.**

<p><b>0. bibliothèque-musée de la Comédie-Française</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• photocopies gratuites pour le personnel de la Comédie-Française, payantes pour les lecteurs extérieurs (1,50 F la page)</li> <li>• photothèque de prêt</li> </ul>
<p><b>1. bibliothèque du Théâtre national de Strasbourg</b></p>	<p>photocopies gratuites pour tous les lecteurs</p>
<p><b>2. centre de documentation du théâtre des Célestins, Lyon</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• possibilité de faire des photocopies</li> <li>• reproductions photographiques : appel à un photographe extérieur (frais à la charge du demandeur)</li> </ul>
<p><b>3. bibliothèque de la Société des auteurs compositeurs dramatiques (SACD)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• photocopie de textes (après demande d'autorisation par écrit à l'auteur) : 1,50 F la page (gestion des photocopies extérieure à la bibliothèque)</li> <li>• reproductions photographiques : appel à un photographe extérieur (double tirage pour la bibliothèque)</li> </ul>
<p><b>4. bibliothèque-musée de l'Opéra</b></p>	<p>photocopies et photographies assurées par le service de reproduction de la Bibliothèque nationale de France (photocopies : 2 F la page)</p>
<p><b>5. centre de documentation musicale - bibliothèque Gustav Mahler</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• photocopies : 2 F la page</li> <li>• reproductions photographiques : appel à un photographe spécialisé</li> </ul>
<p><b>6. documentation musicale de Radio-France</b></p>	<p>photocopies gratuites pour les lecteurs accrédités, non autorisées aux lecteurs extérieurs</p>
<p><b>7. bibliothèque centrale des musées nationaux</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• photocopies gratuites pour le personnel des musées nationaux, payantes pour les autres lecteurs (1 F la page)</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• lecteurs-reproducteurs de microfilms et de microfiches</li> </ul>
<p><b>8. médiathèque du Patrimoine et de l'Architecture</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• photocopies : 2 F la page</li> <li>• reproductions photographiques assurées par le service photographique de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites</li> </ul>
<p><b>9. bibliothèque du musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• photocopies payantes pour les lecteurs extérieurs : 1 F la page</li> <li>• reproductions photographiques assurées par le service photographique du musée, dépendant du service commercial de la Réunion des musées nationaux</li> </ul>
<p><b>10. bibliothèque de l'Institut de France</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• photocopies gratuites pour les académiciens, payantes pour les autres lecteurs (1 F la page) ; délai de 24 h</li> <li>• reproductions photographiques : appel à un photographe extérieur</li> </ul>

La possibilité de faire faire des photocopies est offerte à tous les lecteurs : celles-ci sont gratuites pour le public interne, le plus souvent payantes pour le public externe (entre 1 et 2 F la page). Seule la bibliothèque du TNS fait des photocopies gratuites pour les lecteurs extérieurs ; quant à la documentation musicale de Radio-France, elle n'autorise les photocopies qu'en interne.

Pour des reproductions photographiques, les bibliothèques font appel à des photographes extérieurs, ou au service compétent de l'institution dont elles dépendent (le service reprographique de la Bibliothèque nationale de France, le service photographique de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, le service photographique du musée des Antiquités nationales, dépendant de la Réunion des musées nationaux). Aucune d'entre elles ne dispose d'un service de reproduction de photographies sur place.

**Tableau n° 8 : guide du lecteur.**

<b>0. bibliothèque-musée de la Comédie-Française</b>	oui (+ guide des ressources en cours de réalisation)
<b>1. bibliothèque du Théâtre national de Strasbourg</b>	en projet
<b>2. centre de documentation du théâtre des Célestins, Lyon</b>	non
<b>3. bibliothèque de la Société des auteurs compositeurs dramatiques (SACD)</b>	oui
<b>4. bibliothèque-musée de l'Opéra</b>	oui
<b>5. centre de documentation musicale - bibliothèque Gustav Mahler</b>	oui (existe également en version anglaise)
<b>6. documentation musicale de Radio-France</b>	non (plaquette en cours de réalisation)
<b>7. bibliothèque centrale des musées nationaux</b>	oui (mais plus à jour)
<b>8. médiathèque du Patrimoine et de l'Architecture</b>	non (guide provisoire du lecteur, disponible en salle de lecture : historique des fonds, modalités de consultation des archives)
<b>9. bibliothèque du musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye</b>	non
<b>10. bibliothèque de l'Institut de France</b>	oui (+ guide des instruments de recherche)

Les guides du lecteur se présentent sous des formes diverses, d'une simple feuille A4 pliée en trois (bibliothèque-musée de la Comédie-Française, bibliothèque centrale des musées nationaux) à des exemplaires cartonnés (bibliothèque-musée de l'Opéra, bibliothèque Gustav Mahler). Le plus complet est peut-être celui de la bibliothèque Gustav Mahler, qui ne compte

pas moins de 24 pages, avec de nombreuses illustrations - et il en existe également une version anglaise !

Les guides du lecteur fournissent généralement les informations de première utilité : localisation de l'établissement, horaires d'ouverture, conditions d'accès, publics visés, collections conservées, services proposés, etc. Ces guides de présentation sont parfois doublés d'un guide des instruments de recherche, en consultation dans la salle de lecture, ou distribué aux lecteurs (à la bibliothèque de l'Institut). Ce type de guide est en cours de réalisation à la bibliothèque-musée de la Comédie-Française.

Certaines bibliothèques ont choisi de ne pas offrir de guide du lecteur. La bibliothèque du musée des Antiquités nationales est un petit établissement, et un guide ne semble pas nécessaire : une visite est faite pour les lecteurs nouvellement inscrits, afin de leur expliquer le fonctionnement de l'établissement. C'est le cas également à Strasbourg, où une visite pour les élèves de l'école du TNS est faite à chaque nouvelle rentrée.

Tableau n° 9 : services à distance.

<p><b>0. bibliothèque-musée de la Comédie-Française</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• réponses par téléphone et par courrier, pour le théâtre et l'extérieur</li> <li>• facturation <i>pro forma</i> pour les dossiers documentaires de quelque importance, recherche gratuite dans les autres cas</li> </ul>
<p><b>1. bibliothèque du Théâtre national de Strasbourg</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• beaucoup de demandes par téléphone</li> <li>• demandes par correspondance traitées gratuitement</li> </ul>
<p><b>2. centre de documentation du théâtre des Célestins, Lyon</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• réponses par correspondance plutôt qu'accueil sur place : réponses par téléphone dans la mesure du possible, recherches et réponses par courrier si nécessaire</li> <li>• envois par correspondance à la charge du demandeur, en cas de frais importants</li> </ul>
<p><b>3. bibliothèque de la Société des auteurs compositeurs dramatiques (SACD)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• beaucoup de réponses par téléphone et par courrier</li> <li>• projet de faire payer les recherches faites à distance</li> </ul>
<p><b>4. bibliothèque-musée de l'Opéra</b></p>	<p>recherches à distance gratuites, photocopies non facturées</p>
<p><b>5. centre de documentation musicale - bibliothèque Gustav Mahler</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• facturation de la recherche, en fonction de sa complexité, du statut du demandeur</li> <li>• service personnalisé de recherche : du lundi au vendredi, sur simple appel téléphonique, selon trois formules : abonnement de 1100 F / an pour des recherches ponctuelles ; abonnement de 3000 à 10.000 F / an pour des recherches documentaires (réalisation de dossiers) ; abonnement privilégié de 15.000 F / an pour</li> </ul>

	des services “ à la carte ” dans les meilleurs délais (recherches documentaires, réalisations de dossiers thématiques, propositions iconographiques, etc.)
<b>6. documentation musicale de Radio-France</b>	les recherches à distance effectuées par la bibliothèque ne doivent pas se faire au détriment du service du public interne
<b>7. bibliothèque centrale des musées nationaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• renseignements par téléphone l’après-midi, renseignements par courrier</li> <li>• recherches à distance non facturées</li> </ul>
<b>8. médiathèque du Patrimoine et de l’Architecture</b>	réponses par téléphone et par courrier
<b>9. bibliothèque du musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye</b>	les périodiques étant répertoriés dans <i>Myriade</i> , la bibliothèque reçoit beaucoup de demandes très spécialisées : envoi de photocopies
<b>10. bibliothèque de l’Institut de France</b>	recherches à distance surtout effectuées pour les académiciens ; sinon, à voir selon les demandes

Les services à distance peuvent représenter une part importante de l’accueil des lecteurs. En 1998, la bibliothèque de la SACD a envoyé 681 courriers, et a répondu à 1100 appels téléphoniques. La bibliothèque du TNS reçoit également beaucoup de demandes par téléphone (étudiants, metteurs en scène) ; elle accueille plus de lecteurs extérieurs par téléphone que sur place. Les recherches à distance ne doivent toutefois pas se faire au détriment du service des lecteurs internes (documentation musicale de Radio-France, bibliothèque de l’Institut).

Les recherches à distance sont le plus souvent effectuées de façon gratuite ; seuls sont parfois facturés les frais d’envoi ou de photocopies. La bibliothèque de la SACD, cependant, envisage de faire payer les recherches faites à distance. Le cas de la bibliothèque Gustav Mahler est intéressant : le centre de documentation, ouvert en 1992, six ans après la création de la bibliothèque, est essentiellement un service de documentation à distance. Il propose

plusieurs formules d'abonnement, à destination de particuliers, mais surtout d'institutions culturelles musicales (orchestres, festivals, salles de concert, en province essentiellement). Une trentaine d'institutions sont aujourd'hui abonnées, dont le théâtre du Châtelet, l'Orchestre national de Lyon, le théâtre des Champs-Élysées, etc.. Pour les non adhérents qui peuvent avoir des questions ponctuelles, le service est également facturé, en fonction de la complexité de la recherche, du statut du demandeur (les tarifs sont moins élevés pour des étudiants). La facturation des services se justifie par le fait que la bibliothèque est une bibliothèque privée.



**Tableau n° 10 : site web.**

<b>0. bibliothèque-musée de la Comédie-Française</b>	non
<b>1. bibliothèque du Théâtre national de Strasbourg</b>	non
<b>2. centre de documentation du théâtre des Célestins, Lyon</b>	non
<b>3. bibliothèque de la Société des auteurs compositeurs dramatiques (SACD)</b>	non
<b>4. bibliothèque-musée de l'Opéra</b>	non
<b>5. centre de documentation musicale - bibliothèque Gustav Mahler</b>	oui ( <a href="http://www.bgm.org">www.bgm.org</a> )
<b>6. documentation musicale de Radio-France</b>	non
<b>7. bibliothèque centrale des musées nationaux</b>	non
<b>8. médiathèque du Patrimoine et de l'Architecture</b>	non
<b>9. bibliothèque du musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye</b>	non
<b>10. bibliothèque de l'Institut de France</b>	non

Peu de bibliothèques ont un site *web*. En revanche, les établissements dont elles dépendent peuvent en avoir : c'est le cas du théâtre de la Comédie-Française et du Théâtre national de Strasbourg. Sur le site de la Comédie-Française ([www.comedie-francaise.fr](http://www.comedie-francaise.fr)), la bibliothèque est mentionnée, à la page décrivant les services de "l'entreprise Comédie-Française" : quelques lignes indiquent ses missions principales, dont "l'accueil de lecteurs spécialisés". En revanche, sur le site du TNS ([www.tns.fr](http://www.tns.fr)), aucune information n'est donnée sur l'existence d'une bibliothèque. Cela s'explique par le fait qu'il n'est pas souhaitable de faire de publicité pour une bibliothèque normalement fermée au public. La bibliothèque du TNS est pourtant répertoriée sur le site du ministère de la Culture.

La seule bibliothèque ayant un site *web* propre est la bibliothèque Gustav Mahler ([www.bgm.org](http://www.bgm.org)) : ce site, très complet, qui existe depuis plus d'un an, est consultable également en version anglaise. Le catalogue de la bibliothèque, actuellement en cours d'informatisation, pourra bientôt être consulté à partir de ce site.

La documentation musicale de Radio-France devrait disposer d'un site à la suite de la mise en place, dans l'ensemble des services de documentation, d'un nouveau système informatique : ce site sera accessible à partir du site *web* de Radio-France ([www.radio-france.fr](http://www.radio-france.fr)). Le site du musée des Antiquités nationales est actuellement en cours de réalisation : la bibliothèque y sera mentionnée.

Plusieurs bibliothèques sont répertoriées sur le site *web* du ministère de la Culture ([www.culture.fr](http://www.culture.fr)), dans la rubrique "centres de ressources documentaires" : la bibliothèque-musée de la Comédie-Française, la bibliothèque du TNS, la bibliothèque centrale des musées nationaux, la médiathèque du Patrimoine, la bibliothèque du musée des Antiquités nationales. La bibliothèque-musée de l'Opéra, quant à elle, est répertoriée sur le site de la Bibliothèque nationale de France ([www.bnf.fr](http://www.bnf.fr)).

### 3. Les conclusions de l'enquête

A partir d'une même question - comment s'organise l'accueil dans une bibliothèque à usage interne - , dix réponses différentes ont été données. Quelques constantes semblent pourtant se dégager au travers des résultats de l'enquête.

Les bibliothèques spécialisées se caractérisent par une offre documentaire unique, tant au niveau des collections conservées que des dossiers documentaires, revues de presse, dépouillements, etc., réalisés. Or, pendant longtemps, ces richesses ont été à l'unique disposition d'un public interne (le personnel de l'institution - théâtre, musée, etc. - dont dépend la bibliothèque), plus ou moins intéressé d'ailleurs. Aussi, beaucoup d'entre elles ont souhaité mettre leurs fonds à la disposition d'un nombre plus grand de lecteurs : si l'on se reporte à l'annexe 3, " publics ", on remarque que l'ouverture à un public élargi est un fait nouveau pour beaucoup ; cette volonté d'ouverture correspond souvent à un changement de direction au sein de l'établissement ou de la bibliothèque (à la bibliothèque de la SACD, à la médiathèque du Patrimoine, à la bibliothèque du musée de Saint-Germain-en-Laye, etc.).

Il faut prendre garde toutefois à la notion de " public élargi ". Ces bibliothèques n'ont jamais eu la volonté de s'ouvrir au plus grand nombre ! C'est toujours à un public spécialisé que l'on s'adresse, mais à un public qui peut être extérieur à l'institution détentrice des fonds. La politique d'accueil, ne s'adressant qu'à des spécialistes, demeure donc extrêmement confidentielle.

Il s'agit alors de mettre en œuvre un système mixte, un accueil pour deux publics. La gageure est de concilier la vocation professionnelle de la bibliothèque (un lieu de consultation réservé à un usage interne) avec une politique d'ouverture. Comment organiser un accueil à la fois privé et public ? Faut-il définir des priorités dans le service aux publics ?

Les conditions d'accès pour les publics interne et externe diffèrent selon les établissements. Pour certains, la différence d'accès entre les deux publics réside dans les horaires d'ouverture (la bibliothèque-musée de la Comédie-Française, la bibliothèque centrale des musées nationaux et la bibliothèque de l'Institut ne sont ouvertes que les après-midi aux lecteurs extérieurs), pour d'autres, la différence réside dans le tarif (carte annuelle de lecteur payante à la médiathèque du Patrimoine). Beaucoup de bibliothèques, toutefois, offrent les mêmes horaires d'ouverture et un accès gratuit à tous les lecteurs.

L'une des constantes de la politique d'accueil des bibliothèques spécialisées, pour les lecteurs extérieurs, est l'accès réservé, sur rendez-vous préalable. Aucun diplôme en général n'est exigé. La condition est de venir consulter les collections spécialisées de la bibliothèque, et non de venir y effectuer des recherches plus générales : les bibliothèques sont accessibles aux lecteurs extérieurs sur justification d'un sujet de recherche lié aux fonds spécifiques de l'établissement. Une capacité d'accueil souvent limitée oblige d'ailleurs à mettre en place une certaine sélection des lecteurs. En raison de ce nombre généralement restreint de lecteurs, l'accueil peut se faire de façon assez personnalisée. Dans ce contexte, le fait de prendre rendez-vous permet au personnel de préparer les documents à l'avance, comme c'est le cas à la bibliothèque-musée de la Comédie-Française.

Le souci que l'ouverture à un public externe ne se fasse pas au détriment du public interne se retrouve dans presque tous les établissements. L'une des conséquences en est que les lecteurs extérieurs n'ont droit qu'à la consultation sur place, le prêt d'ouvrages étant réservé aux lecteurs internes.

Les proportions entre les lecteurs internes et externes varient selon les établissements. Les lecteurs extérieurs sont de loin les plus nombreux à la bibliothèque-musée de la Comédie-Française, mais aussi à la médiathèque du Patrimoine, à la bibliothèque de la SACD, à la bibliothèque-musée de l'Opéra ; en revanche, ils sont bien moins nombreux à la documentation musicale de Radio-France, ou à la bibliothèque du musée des Antiquités nationales. Le public de l'institution est plus ou moins intéressé par sa bibliothèque.

La volonté d'ouverture des bibliothèques spécialisées se traduit également par l'organisation de catalogues en réseau, et par le souhait de certaines bibliothèques de mettre leur catalogue à disposition d'un public plus large, par le biais de réseaux *intranet*, et même *internet* pour certains.

La volonté d'ouverture passe également par l'organisation d'expositions ou de conférences (bibliothèque-musée de l'Opéra, bibliothèque Gustav Mahler). Il faut signaler aussi, à la bibliothèque Gustav Mahler, la commercialisation de cartes postales (réalisées à partir de documents iconographiques conservés à la bibliothèque), la réalisation d'un bulletin d'information sur les activités de la bibliothèque (*11 bis, rue Vézelay*), et de nombreuses manifestations à l'occasion du Temps des Livres ou de la Fête de la Musique. La bibliothèque centrale des musées nationaux, quant à elle, est répertoriée dans le catalogue collectif national des publications en série (CCN), et est intégrée dans un réseau de prêt entre bibliothèques. La

médiathèque du Patrimoine pratique une politique de numérisation de ses tirages photographiques, et gère Mérimée, Mémoire et Palissy, bases de données patrimoniales du ministère de la Culture (accessibles sur le site [www.culture.fr](http://www.culture.fr)). La bibliothèque de l'Institut est également intégrée dans un réseau de prêt interbibliothèques. La plupart des bibliothèques ont donc l'envie de valoriser leurs fonds riches et spécialisés.

Une dernière question se pose, qui est celle de la publicité. Les chercheurs doivent avoir connaissance des ressources à leur disposition, et les bibliothèques sont répertoriées dans des ouvrages spécialisés, comme *Se documenter au ministère de la Culture*, *Le fil d'Ariane*, le *Répertoire des bibliothèques spécialisées*.

Il existe toutefois une contradiction dans le fait de faire de la publicité pour une bibliothèque qui est en accès réservé. Beaucoup d'étudiants, par exemple, ont connaissance de la bibliothèque de l'Institut par le biais du catalogue collectif AUROC ; or, la bibliothèque ne peut tous les accueillir. La politique concernant la publicité de ces bibliothèques se révèle donc paradoxale : se faire connaître à un public spécialisé, susceptible de tirer profit des collections uniques qui y sont conservées, tout en gardant une certaine confidentialité.

## Conclusion

La politique d'accueil de la bibliothèque-musée de la Comédie-Française tient compte, on l'a montré, de nombreux facteurs, tels que les missions de l'établissement (une vocation d'abord professionnelle), les collections conservées (ouverture à un public spécialisé, sur justification d'un sujet de recherche lié aux fonds de l'établissement), les publics servis (un public interne - le personnel de la Comédie-Française - et un public de lecteurs extérieurs), mais aussi les contraintes matérielles (cinq places disponibles seulement). En raison du nombre restreint de lecteurs, c'est un accueil quasi personnalisé qui est mis en oeuvre : préparation des documents à l'avance, assistance à la recherche très poussée. L'offre de services mis à la disposition des lecteurs est conséquente, plus encore depuis la réalisation d'un projet de rénovation, projet qui a notamment donné naissance à un véritable espace de consultation digne de ce nom. Les entretiens menés avec des lecteurs ont montré leur satisfaction quant aux modalités d'accueil : la récente réorganisation de l'accueil a répondu à leurs attentes. Seul point noir, pourtant, la faiblesse des horaires d'ouverture pour le public externe.

L'enquête menée dans d'autres bibliothèques spécialisées a permis de comparer la politique d'accueil de la Comédie-Française à celles d'établissements similaires, dans le même environnement culturel : les modalités existant à la bibliothèque-musée se retrouvent dans de nombreux autres établissements, avec bien sûr des différences liées aux spécificités de chaque établissement. La politique d'accueil de la bibliothèque-musée s'inscrit donc bien dans le contexte de l'accueil des lecteurs dans les bibliothèques spécialisées.

D'après les conclusions de cette enquête, il semblerait que se dégage une volonté certaine d'ouverture à un public plus large.<sup>1</sup> Il semble important désormais de s'adresser non plus à un public unique, professionnel - le public issu de l'institution dont dépend la bibliothèque - , mais à tout public intéressé par les collections conservées. Il est regrettable en effet de priver certains lecteurs de la consultation de documents uniques, souvent d'une très grande richesse, quant bien même l'établissement détenteur est de statut privé. Les résultats de l'enquête sembleraient montrer que dans les bibliothèques spécialisées la possibilité de

---

<sup>1</sup> L'intégration prochaine des fonds de la bibliothèque centrale des musées nationaux à ceux de l'INHA (Institut national d'histoire de l'art) témoigne bien de cette orientation.

consultation est offerte à toute personne ayant véritablement à mener une recherche, à titre privé ou personnel, liée aux fonds exceptionnels conservés par l'établissement. Dans de rares cas, cette ouverture peut être tarifée, mais le plus souvent l'accès aux bibliothèques est gratuit.

Cette ouverture mène parfois à des situations paradoxales, où les lecteurs externes sont plus nombreux que les lecteurs internes. Cette évolution n'est pas sans faire réfléchir les personnels des bibliothèques quant aux conditions d'accès proposés. Par le biais de projets tels que la consultation à distance des catalogues, la numérisation de certains fonds, la création de site *web*, un public toujours plus nombreux est en voie d'être accueilli - un public virtuel celui-ci. Il n'est plus possible aujourd'hui de se préoccuper seulement de conserver des documents précieux, historiques, à l'abri des lecteurs : il faut mettre ces riches collections à la disposition d'un public plus large, sans toutefois négliger les conditions de conservation et de sécurité. Rendre les documents disponibles aux lecteurs, tout en les préservant de la dégradation : c'est à ce défi que les bibliothécaires seront désormais confrontés.

## Bibliographie

### 1. L'accueil dans les bibliothèques.

Association des professionnels de l'information et de la documentation (France). *Guide pratique pour l'évaluation de la qualité des activités documentaires*. Paris : ADBS Editions, 1995. 20 p.

Association française de normalisation. *Norme NF ISO 11620 : information et documentation. Indicateurs de performance des bibliothèques*. Puteaux/La Défense : AFNOR, 1998. 60 p.

BAKER, Sharon L., et LANCASTER, Frederick W.. *The Measurement and Evaluation of Library Services*. Arlington : Information Resources Press, 1991. 411 p.

BAUDRY, Christian. *Manager les services, la qualité comme principe unificateur*. Paris : Economica, 1986. 208 p. (L'esprit d'entreprise).

BENGHOZI, Pierre-Jean. *À la recherche de régulations nouvelles : la gestion dans le monde de la culture : dossier*. Paris : Centre de recherche en gestion, 1990. 55 p.

CALENGE, Bertrand. *Accueillir, orienter, informer : l'organisation des services aux publics dans les bibliothèques*. Paris : Cercle de la Librairie, 1996. 429 p. (Bibliothèques).

CARBONE, Pierre, et GIAPPICONI, Thierry. *Management des bibliothèques : programmer, organiser, conduire et évaluer la politique documentaire et les services des bibliothèques de service public*. Paris : Cercle de la Librairie, 1997. 264 p.

CARRIERE, Francine. Référence : un service trois étoiles. *Bulletin des bibliothèques de France*. 1986, n° 4, p. 352-357.

COMBET, Claude. Les guides du lecteur, un plus pour l'accueil du public. *Livres Hebdo*, 2 mai 1997, n° 247, p. 54-55.



Communication, orientation, accueil. *Bulletin des bibliothèques de France*. 1989, n° 6.

CURT, Anne. Accessibilité et usagers. *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*. 1994, n° 163, p. 149-162.

DELHAYE, Anne-Sophie. *Accueil et offre de services à la Bibliothèque publique d'information : innovation et adaptation*. ENSSIB, 1994. 67 f. (Mémoire de DCB).

Diversité des services et service public. *Bulletin des bibliothèques de France*. 1993, n° 2.

DIAMENT, Nic (dir). *Organiser l'accueil en bibliothèque*. Villeurbanne : IFB, 1997. 200 p. (La boîte à outils).

EIGLIER, Pierre, et LANGEARD, Eric. *Servuction : le marketing des services*. Paris : Mac Graw-Hill, 1987. 202 p. (Stratégie et management).

La formation des usagers. *Bulletin des bibliothèques de France*. 1999, n° 1.

France. Ministère de la Fonction publique, Direction générale de l'administration et de la fonction publique. *Pour un meilleur accueil dans les services publics*. Paris : DGAFP, 1994. 68 p.

— *Réussir la relation avec l'utilisateur : réflexions, méthodes et expériences pour améliorer l'accueil*. Paris : DGAFP, 1996. 66 p.

GENZ, Marcella D.. Working the Reference Desk. *Library Trends*. Hiver 1998, vol. 46, n° 3, p. 505-525.

GIAPPICONI, Thierry. La tarification et ses masques. *Bulletin des bibliothèques de France*. 1993, n° 2, p. 10-22.

GOUR, Claude. Service public et exercice d'une profession. *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*. 1988, n° 139, p. 11-13.

GUITTON, Marcelle. *Objectif : la qualité de l'accueil. Evidence ou complexité ?* ENSSIB, 1992. 39 f. (Projet de recherche pour le DSB).

KOENIG, Marie-Hélène. De l'être au paraître et du paraître à l'être : quand les bibliothécaires se forment à l'accueil. *Bulletin des bibliothèques de France*. 1995, n° 1, p. 35-38..

KOENIG, Marie-Hélène (dir.). *Connaître les publics. Savoir pour agir*. Villeurbanne : IFB, 1998. 153 p. (La boîte à outils).

KUPIEC, Anne (dir.). *Bibliothèques et évaluation*. Paris : Cercle de la Librairie, 1994. 200 p. (Bibliothèques)

LAMY, Jean-Philippe. Vers de nouveaux services dans les bibliothèques publiques. *Bulletin des bibliothèques de France*. 1992, n° 6, p. 54-61.

LECAVELIER, Fabienne. *Nouvelles compétences et accueil du public : le bénéfice partagé*. ENSSIB, 1994. 57 f. (Mémoire de DCB).

MEZZASALMA, Philippe. *Les services aux publics des départements des collections spécialisées de la Bibliothèque nationale de France*. ENSSIB, 1997. 11 f. (Rapport de stage de DCB).

— *La modernisation des services aux publics des départements des collections spécialisées de la Bibliothèque nationale de France*. ENSSIB, 1997. 51 f. (Mémoire de DCB).

PAVLIDES, Christophe. L'utilisateur dans la bibliothèque, autonomie et dépendance [compte-rendu du colloque de l'Association des bibliothécaires français, organisé par la bibliothèque universitaire de Nice, 7-9 septembre 1995]. *Bulletin des bibliothèques de France*. 1996, n° 1, p. 103-104.

Qualité des services publics : la relation à l'utilisateur. *La Gazette des communes*. 17 mai 1999, p. 8-13.

QUATREBARBES, Bertrand de. *Usagers ou clients ? Marketing et qualité dans les services publics*. Paris : Les Editions d'organisation, 1996. 354 p.

Qu'y a-t-il pour votre service ? *Bulletin des bibliothèques de France*. 1986, n° 4, p. 337-350.

RAPPAPORT, Georgette. L'accès et la mise en valeur des fonds : une nouvelle prestation au service public. *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*. 1987, n° 135, p. 40-41.

SALAÜN, Jean-Michel. *Marketing des bibliothèques et des centres de documentation*. Paris : Cercle de la Librairie, 1992. 132 p.

SALAÜN, Jean-Michel (dir.). *Economie et bibliothèques*. Paris : Cercle de la Librairie, 1997. 234 p.

SUTTER, Eric. *Services d'information et qualité : comment satisfaire les utilisateurs*. Paris : ADBS, 1992. 153 p.

## **2. La bibliothèque-musée de la Comédie-Française.**

Archiver le théâtre. *Les Cahiers, Comédie-Française*. 1999, n° 30. 127 p.

Bibliothèque-musée de la Comédie-Française. *Rapport d'activité présenté par Odile Faliu, conservateur-archiviste, à M. l'administrateur général et au Comité d'administration, saison 1998-1999*. Dactyl. 87 p.

BODEAU, Florence. *La définition d'une réserve dans une bibliothèque multisupports : le cas de la bibliothèque-musée de la Comédie-Française*. ENSSIB, 1999. 75 f. (Mémoire de DCB).

CARRIERE, Paul. La bibliothèque. *Comédie-Française*. Avril 1973, n° 18, p. 14-15, et mai 1973, n° 19, p. 16-17.

\_\_ Le musée inimaginable. *Comédie-Française*. Juin 1973, n° 20, p. 20-21 et 38.

DACIER, Émile. *Le Musée de la Comédie-Française*. Paris : Librairie de l'art ancien et moderne, 1905. 202 p.

DELORME, René. *Le Musée de la Comédie-Française*. Paris : Ollendorff, 1878. 213 p.

Exposition. Paris, Bibliothèque nationale, 1980. *La Comédie-Française (1680-1980)*. Paris : Bibliothèque nationale, 1980. 384 p.

Exposition. Paris, Comédie-Française, 1994. *La Comédie-Française au-delà du rideau : les trésors de la Comédie-Française*. Paris : Martial, 1994. 197 p.

FALIU, Odile. La Comédie-Française : une collection vivante de costumes de scène. *Musées et collections publiques de France*. Juin 1997, n° 215, p. 45-47.

\_\_ Depuis Pasques de l'année 1659 jusqu'à ... Mémoire et patrimoine à la Comédie-Française. *Les Cahiers, Comédie-Française*. 1999, n° 30, p. 22-30.

FARGUELL, Isabelle Montserrat. *Les dossiers de presse : étude de la collection de la bibliothèque-musée de la Comédie-Française*. ENSSIB, 1998. 144 f. (Mémoire de DCB).

GUIBERT, Noëlle. La bibliothèque-musée. Histoire d'une collection. In SURGERS, Anne. *La Comédie-Française. Un théâtre au-dessus de tout soupçon*. Paris : Hachette, 1982, p. 57-72.

\_\_ La bibliothèque-musée de la Comédie-Française. *Acteurs*. Juin 1982, n° 6, p. 64.

\_\_ La bibliothèque-musée de la Comédie-Française. *Musées et collections publiques de France*. Juin 1995, n° 207, p. 15-19.

LAPLACE, Roselyne. Entretien avec Sylvie Chevalley et Noëlle Guibert. *Comédie-Française*. Décembre 1978/janvier 1979, n° 74, p. 49-51.

MONVAL, Georges. *Les Collections de la Comédie-Française : catalogue historique et raisonné*. Paris : Société de propagation des livres d'art, 1897. 168 p.

SAVONA, Frédérique. Traitement documentaire d'un fonds théâtre multisupport : la bibliothèque-musée de la Comédie-Française. In *Patrimoines insolites : théâtre, opéra, écrits savants et autres fers à dorer*. Villeurbanne : ENSSIB, 1997, p. 53-93.

### 3. Les bibliothèques spécialisées.

Art Libraries and Art Librarianship in France. *Art Libraries Journal*. 1998, vol. 23, n° 3. 48 p.

BARNOUD, Madeleine. *Les musées de société : problèmes d'une documentation spécifique à travers l'étude du centre de documentation de la Direction des Musées de France*. ENSSIB, 1993. 62 f. (Mémoire de DCB).

BENHAMOU, Françoise. *Pour une bibliothèque nationale des arts*. Paris : La Documentation française, 1993. 135 p.

BIERBAUM, Esther Green. *Museum Librarianship : a Guide to the Provision and Management of Information Services*. Londres : Mc Farland & Co, 1994. 179 p.

BOUREL, Sylvie. *Les services de la documentation à Radio-France : la documentation musicale*. ENSSIB, 1998. 31 f. (Rapport de stage de DCB).

— *Bases de réflexion pour une étude critique du service de la documentation musicale de Radio-France*. ENSSIB, 1998. 46 f. (Mémoire de DCB).

CAZAUX, Christelle. *La bibliothèque-musée de l'Opéra*. ENSSIB, 1997. 13 f. (Rapport de stage de DCB).

- CHASTEL, André. *La création d'un institut national d'histoire de l'art : rapport au Premier ministre*. Paris : La Documentation française, 1983. 122 p. (Collection des rapports officiels).
- COLLIGNON, Laure. *La bibliothèque de la Société des auteurs compositeurs dramatiques*. ENSSIB, 1998. 26 f. (Rapport de stage de DCB).
- CUISSET, Cécile. *Le public des services documentaires à vocation musicale*. ENSB, 1991. 23 f. (Projet de recherche pour le DSB).
- ESPÉROU, Maud (dir.). *Répertoire des bibliothèques spécialisées françaises*. Paris : Association des bibliothécaires français, 1994. 522 p.
- France. Ministère de la Culture et de la Francophonie, Mission de la recherche et de la technologie de la direction de l'administration générale et département de l'information et de la communication. *Se documenter au ministère de la Culture et de la Francophonie*. Paris : La Documentation française, 1994. 263 p.
- GALLICO, Alison. *Directory of Special Collections in Western Europe*. Londres : Bowker-Saur, 1993. 146 p.
- HILL, Thomas Edward (dir.). *International Directory of Art Libraries*. Munich : K.G. Saur, 1997. 251 p. (IFLA Publications, 82).
- HUTHWOHL, Joël. *Bibliothèques patrimoniales et réseaux : l'exemple des arts du spectacle en France*. ENSSIB, 1997. 72 f. (Mémoire de DCB).
- JOANNIS, Claudette. *Les collections des arts du spectacle dans les musées*. Paris : Direction des Musées de France, mission de la communication, 1993. 32 p.
- LELEU-ROUVRAY, Geneviève. *Le fil d'Ariane : bibliothèques spécialisées de Paris et de la région parisienne*. Saint-Maur-des-Fossés : G. Leleu-Rouvray, 1994. 454 p.

OPITZ, Helmut, et RICHTER, Elisabeth. *World Guide to Special Libraries*. Munich : K.G. Saur, 1995. 2 v. (Handbook of International Documentation and Information, 17).

PERRIN, Georges (dir.). *Développer et exploiter un fonds spécialisé*. Villeurbanne : ENSSIB, 1999. 160 p. (La boîte à outils).

PICOT, Nicole. *Les collections d'art dans les bibliothèques : guide pour la constitution d'un fonds*. Paris : BPI - Centre Georges Pompidou, 1993. 90 p. (Dossiers techniques, 9).

RENARD, Pierre-Yves. *La bibliothèque de l'Institut de France : enjeux et limites de la modernisation*. ENSSIB, 1998. 29 f. (Rapport de stage de DCB).

— *Modification et continuité du catalogue à travers une opération de rétroconversion*. ENSSIB, 1998. 52 f. (Mémoire de DCB).

SINEUX, Michel (dir.). *Musique en bibliothèques : les supports musicaux et la documentation musicale*. Paris : Cercle de la Librairie, 1993. 315 p. (Bibliothèques).

VEINSTEIN, André, et GOLDING, Alfred Siemon (dir.). *Bibliothèques et musées des arts du spectacle dans le monde*. 4e éd. Paris : Centre national de la recherche scientifique, 1984. 1181 p.

VERNE, Magali. *La bibliothèque de l'Institut de France*. ENSSIB, 1996. 26 f. (Rapport de stage de DCB).

## Table des annexes

Annexe 1. Entretien avec les lecteurs : questionnaire.....	I
Annexe 2. Enquête auprès de dix bibliothèques : questionnaire.....	IV
Annexe 3. Les résultats de l'enquête, bibliothèque par bibliothèque.....	VI
Etablissement n° 1 : bibliothèque du Théâtre national de Strasbourg.....	VI
Etablissement n° 2 : centre de documentation du théâtre des Célestins de Lyon.....	VII
Etablissement n° 3 : bibliothèque de la SACD.....	VIII
Etablissement n° 4 : bibliothèque-musée de l'Opéra.....	X
Etablissement n° 5 : bibliothèque Gustav Mahler.....	XII
Etablissement n° 6 : documentation musicale de Radio-France.....	XIV
Etablissement n° 7 : bibliothèque centrale des musées nationaux.....	XVI
Etablissement n° 8 : médiathèque du Patrimoine et de l'Architecture.....	XVIII
Etablissement n° 9 : bibliothèque du musée des Antiquités nationales.....	XX
Etablissement n° 10 : bibliothèque de l'Institut de France.....	XXII



## Annexe 1

### Entretien avec les lecteurs : questionnaire.

1. profession

#### Usage de la bibliothèque-musée

2. quel type de recherches menez-vous à la bibliothèque ? (courtes, précises/sur long terme)

3. depuis quand venez-vous à la bibliothèque ? comment en avez-vous pris connaissance ?

4. habitudes de lecture

=> venez-vous régulièrement ? (combien de fois par mois/semaine ?)

=> venez-vous toujours le même jour ?

#### Objet de la recherche

5. venez-vous d'habitude avec une idée précise de document à consulter, ou avec un sujet de recherche assez général ?

6. quelles parties du fonds vous intéressent-elles ? quels types de documents consultez-vous ?

=> partie musée ou partie bibliothèque ?

=> archives/dossiers ou ouvrages imprimés ?

7. complétez-vous vos recherches dans d'autres bibliothèques ?

=> si oui, lesquelles ?

=> faites-vous ici vos recherches plus générales, ne concernant pas strictement la Comédie-Française ?

#### Accueil

8. trouvez-vous contraignante la prise de rendez-vous préalable ? savez-vous définir à l'avance, de façon suffisamment précise, vos sujets de recherche ?

9. que pensez-vous des horaires d'ouverture ? sont-ils suffisants pour vous permettre de faire vos recherches ?

## **Modalités de consultation**

10. le nouvel espace lecture : quelles sont vos attentes ?

11. le fichier

=> avez-vous l'habitude d'utiliser le fichier ? si non, pourquoi ?

12. les usuels

=> que souhaiteriez-vous trouver en usuels ?

=> quels types d'ouvrages vous manquaient, vous sembleraient nécessaires ?

13. la personne au bureau de renseignements

=> attendez-vous d'elle qu'elle vous indique des pistes de recherche ou qu'elle vous donne des réponses précises ?

=> pensez-vous pouvoir faire vos recherches de façon autonome ?

=> vous adressez-vous de préférence à elle, plutôt que de consulter le fichier ?

14. les délais de communication des documents : qu'en pensez-vous ?

=> que pensez-vous du fait que certains ouvrages soient désormais en communication différée ?

15. consultez-vous des ouvrages sur microfilms ?

16. consultez-vous des documents audiovisuels ?

## **Services offerts aux lecteurs**

17. photocopies

=> que pensez-vous des tarifs pratiqués ?

=> trouvez-vous normal que certains documents ne puissent pas être photocopiés ?

18. service de reproduction

=> que pensez-vous des tarifs ? du délai ?

19. vente de publications de la Comédie-Française (anciens numéros de la revue, programmes)

=> connaissez-vous ce service ?

=> connaissez-vous l'existence de la boutique ?

20. projet d'un poste de lecture de cédéroms : attentes, suggestions ?

21. connaissez-vous l'existence du site *web* de la Comédie-Française ?

### **Pratique des bibliothèques**

22. avez-vous l'habitude de fréquenter des bibliothèques ? êtes-vous inscrit dans d'autres bibliothèques ? lesquelles ?

23. fréquentez-vous, ou avez-vous fréquenté, d'autres bibliothèques spécialisées ?

24. quelle vous semble la particularité de la bibliothèque de la Comédie-Française par rapport aux autres bibliothèques que vous pouvez connaître ?

25. Assistez-vous souvent aux spectacles de la Comédie-Française ?

## **Annexe 2**

### **Enquête auprès de dix bibliothèques : questionnaire.**

#### **Bibliothèque / centre de documentation**

- \* statut de la bibliothèque ? rapports avec l'établissement (musée, théâtre, etc.) dont elle dépend ? date de création
- \* collections
  - => nombre d'imprimés
  - => nombre de périodiques
  - => documents audiovisuels ?
  - => autres : manuscrits, iconographie, revues de presse, ...
- \* domaine des collections : spécialisation de la bibliothèque ?
- \* les archives de l'établissement y sont-elles conservées ?
- \* vocation uniquement professionnelle de la bibliothèque ?
- \* accueil d'un public extérieur

#### **Accueil**

- \* conditions d'accès : personnel interne, étudiants, chercheurs, autres ?
  - => accès gratuit ?
- \* modalités d'accès : uniquement sur rendez-vous ? (téléphone, courrier ?)
- \* horaires d'ouverture ?
  - => pour personnel interne ?
  - => pour lecteurs extérieurs ?
- \* congé annuel ?
- \* consultation sur place ? nombre de places disponibles ?
- \* guide du lecteur ?
- \* catalogue (informatisé) ?

### **Services offerts aux lecteurs**

- \* prêt d'ouvrages ? pour personnel interne ? pour lecteurs extérieurs ?
- \* photocopies ? reproductions photographies / microfilms ? tarifs ?
- \* consultation vidéo, accès *internet*, poste cédérom ?
- \* service de recherches à distance ?
- \* site *web* ?
- \* autres...

### **Politique de l'institution vis-à-vis de la bibliothèque ?**

### **Etudes de public ? Statistiques ?**

### Annexe 3

#### Les résultats de l'enquête, bibliothèque par bibliothèque.

##### Etablissement n° 1 : bibliothèque du Théâtre national de Strasbourg.

<b>Statut de l'établissement</b>	La bibliothèque est l'un des services du Théâtre national de Strasbourg, l'un des cinq théâtres nationaux de France. Depuis octobre 1996, un seul service regroupe les archives et la bibliothèque.
<b>Collections</b>	La bibliothèque compte environ 5000 notices : <ul style="list-style-type: none"><li>• 4000 ouvrages (essentiellement des ouvrages de référence sur les arts du spectacle, la scénographie, des textes dramatiques, des recueils de critique, etc.)</li><li>• une dizaine de périodiques</li><li>• archives du théâtre : affiches, dossiers de presse, programmes, photographies, etc.</li><li>• vidéothèque : captations de spectacles, vidéos</li></ul>
<b>Publics</b>	La bibliothèque est ouverte en interne aux élèves et aux professeurs de l'école du TNS, ainsi qu'à l'ensemble du personnel. Elle accueille également des lecteurs extérieurs à l'institution ; ceux-ci sont toutefois moins nombreux.
<b>Horaires d'ouverture</b>	du lundi au vendredi, 8h30 - 12h30 et 13h30 - 18h
<b>Congé annuel</b>	?

**Etablissement n° 2 : centre de documentation du théâtre des Célestins de Lyon.**

<b>Statut de l'établissement</b>	<p>Il ne s'agit pas véritablement d'un centre de documentation, mais plutôt d'un service du théâtre en regroupant les archives. Ces documents étaient auparavant disséminés à l'intérieur du théâtre : depuis 1995-1996, tout est centralisé en un même espace (une salle et un sous-sol).</p> <p>L'objectif de l'actuel directeur du théâtre était de créer un véritable centre de documentation, ouvert au public tous les après-midi. Mais en l'absence de crédits nécessaires, le projet n'a pas abouti, et l'établissement ne dispose pas encore d'un véritable lieu de consultation des documents.</p>
<b>Collections</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• pas d'ouvrages généraux sur les arts du spectacle</li> <li>• documentation sur le théâtre des Célestins, complète depuis l'arrivée du directeur actuel, en 1985 : programmes des saisons, affiches, revues de presse</li> <li>• pas d'abonnement à des périodiques</li> </ul>
<b>Publics</b>	<p>La documentaliste reçoit le personnel du théâtre à la recherche de documents. En raison de problèmes d'espace et de temps (la documentaliste a à sa charge d'autres fonctions), il est difficile actuellement d'envisager une véritable politique d'accueil de lecteurs extérieurs : la documentaliste préfère répondre à leurs demandes par téléphone ou par courrier. Ces demandes sont en général très ponctuelles.</p>
<b>Horaires d'ouverture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• en interne : 10h - 18h</li> <li>• lecteurs extérieurs : sur rendez-vous</li> </ul>
<b>Congé annuel</b>	?

**Etablissement n° 3 : bibliothèque de la Société des auteurs compositeurs dramatiques (Paris).**

<b>Statut de l'établissement</b>	<p>La bibliothèque est un service de la SACD. Elle contribue à promouvoir le répertoire dont elle a la charge. Son rôle est de diffuser le fonds, de faire connaître les auteurs et leurs œuvres.</p> <p>Elle a un statut privé.</p>
<b>Collections</b>	<p>La bibliothèque est actuellement riche de 200.000 documents sur les arts du spectacle du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours. Les fonds concernent tous les répertoires de la SACD, musique, danse, radio, cinéma, télévision, mais leur spécificité demeure le répertoire du théâtre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• imprimés, manuscrits, autographes, partitions lyriques, photographies</li> <li>• archives de la Société des Auteurs depuis Beaumarchais, notamment les registres de comptabilité de droits d'auteur, et les procès-verbaux des commissions des auteurs</li> <li>• abonnement aux principaux périodiques spécialisés dans le domaine du théâtre</li> <li>• documentation vivante collectée auprès des théâtres : dossiers de presse, affiches, programmes, etc.</li> </ul>
<b>Publics</b>	<p>La bibliothèque est d'abord au service des auteurs (la SACD compte aujourd'hui 28.000 adhérents), mais ceux-ci ne se montrent guère intéressés. Le conservateur cherche à intéresser le personnel de la SACD, au moyen notamment de visites de la bibliothèque organisées à leur intention.</p> <p>La bibliothèque accueille aussi un public externe très nombreux : 1500 recherches par an, en comptant les réponses sur place, par téléphone ou par courrier. La volonté d'ouverture à un public extérieur est le fait de l'actuelle conservateur : elle considère que la bibliothèque, bien</p>



	<p>qu'ayant un statut privé, a une mission de service public (elle est seule à posséder certains documents, les registres de perception des droits d'auteurs par exemple, qui peuvent se révéler des sources importantes pour l'histoire du théâtre).</p> <p>413 lecteurs externes ont été accueillis sur place en 1998. On peut distinguer deux sortes de publics : un public de professionnels du spectacle, comédiens ou metteurs en scène, à la recherche de textes de pièces (90 % des lecteurs, peu familiarisés avec le fonctionnement d'une bibliothèque) ; et un public de chercheurs, universitaires, historiens, biographes, documentalistes, journalistes.</p>
<b>Horaires d'ouverture</b>	Ouverture les après-midi : du lundi au jeudi de 14h à 17h30, et le vendredi de 14h à 17h
<b>Congé annuel</b>	mois d'août

#### Etablissement n° 4 : bibliothèque-musée de l'Opéra (Paris).

<b>Statut de l'établissement</b>	Fondée officiellement en 1866, installée depuis 1882 dans le Pavillon de l'Empereur du Palais Garnier, la bibliothèque-musée est rattachée depuis 1942 au département de la musique de la Bibliothèque nationale de France.
<b>Collections</b>	<p>L'établissement conserve des documents littéraires, musicaux, iconographiques et muséographiques relatifs au théâtre lyrique et à la danse, et de façon plus spécialisée à l'activité de l'Opéra aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 15.000 œuvres musicales</li><li>• 30.000 livrets</li><li>• 70.000 ouvrages</li><li>• 2000 affiches illustrées</li><li>• 25.000 maquettes de costumes</li><li>• 5000 maquettes de décors</li><li>• 100.000 photographies</li><li>• 1250 tableaux</li><li>• objets d'art</li><li>• revues de presse</li><li>• périodiques spécialisés</li></ul>
<b>Publics</b>	<p>Du fait que la bibliothèque-musée est rattachée au département de la musique de la Bibliothèque nationale de France, il est difficile de parler d'un public interne. Les membres de l'Opéra (metteurs en scène, chorégraphes, danseurs) ont accès à leur bibliothèque, mais la Bibliothèque nationale de France souhaiterait qu'ils aient une carte de lecteur.</p> <p>Le public externe (étudiants, enseignants, professionnels du spectacle) est accueilli selon les conditions habituelles de la Bibliothèque nationale de France, appliquées toutefois de façon plus souple : la carte de lecteur pour le département de</p>

	la musique s'obtient plus facilement que pour les autres départements spécialisés. De façon générale, c'est un public moins diplômé et plus étranger qui fréquente ce département.
<b>Horaires d'ouverture</b>	du lundi au samedi, de 10h à 17h
<b>Congé annuel</b>	deuxième et troisième semaine d'avril

**Etablissement n° 5 : centre de documentation musicale - bibliothèque Gustav Mahler (Paris).**

<b>Statut de l'établissement</b>	<p>Créé en 1986, le centre de documentation musicale - bibliothèque Gustav Mahler est né de la volonté de deux musicologues, Maurice Fleuret et Henry de la Grange, qui ont souhaité mettre à disposition d'un large public leurs collections personnelles.</p> <p>C'est une bibliothèque privée (association régie par la loi de 1901).</p>
<b>Collections</b>	<p>L'établissement renferme :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• plus de 30.000 volumes en français, allemand, anglais et italien</li><li>• 150 titres de périodiques français et étrangers, dont un tiers de publications en cours</li><li>• 20.000 microsillons et 10.000 disques compact</li><li>• 9000 partitions</li><li>• de riches fonds d'archives offerts ou déposés à la bibliothèque, dont les fonds Gustav Mahler, Sylvain Dupuis, Yvonne Lefébure, etc. : plusieurs milliers de documents originaux des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles (manuscrits musicaux, lettres autographes, programmes de concert, iconothèque)</li><li>• une documentation vivante, sans cesse actualisée : plus de 12.000 dossiers sur les interprètes et compositeurs contemporains, de nombreux documents sur la vie musicale en France et à l'étranger depuis 1960.</li></ul> <p>L'une des spécificités de l'établissement par rapport à d'autres bibliothèques musicales est le fait que tous les types de documents concernant la musique, quels que soient leurs supports (disques, partitions, archives), peuvent être consultés en un même temps et en un même espace. De plus, la bibliothèque possède de nombreux ouvrages en langue</p>

	étrangère, surtout axés sur la musique classique des XIX <sup>e</sup> et XX <sup>e</sup> siècles.
<b>Publics</b>	<p>L'établissement est ouvert à tous ceux (compositeurs et interprètes, chercheurs et musicologues, producteurs de radio ou télévision, orchestres et institutions) dont les activités sont liées au monde de la musique. Les lecteurs sont essentiellement des étudiants (à partir de la maîtrise) et des musiciens professionnels. L'établissement a compté 300 lecteurs inscrits en 1998, dont un tiers de lecteurs étrangers. L'accès à la bibliothèque est payant (de 50 à 160 F).</p> <p>L'établissement vient de mettre en place, courant 1999, une collaboration avec l'Ecole normale de musique de Paris (boulevard Malesherbes, 17<sup>e</sup> arrondissement), qui ne possède pas de véritable bibliothèque : les élèves, qui représentent un nombre important de lecteurs, ont droit à une inscription à 100 F.</p>
<b>Horaires d'ouverture</b>	du mardi au samedi, de 10h à 17h
<b>Congé annuel</b>	mois d'août

## Etablissement n° 6 : documentation musicale de Radio-France (Paris).

<b>Statut de l'établissement</b>	Anciennement Bibliothèque musicale, créée en 1934 parallèlement à la naissance de l'Orchestre national, devenue documentation musicale en 1993, ce service de documentation de Radio-France répond principalement aux besoins radiophoniques et télévisuels (émissions et concerts) et, d'une manière générale, à toutes les recherches musicologiques.
<b>Collections</b>	La documentation, détentrice des fonds de l'ancienne Bibliothèque musicale, possède : <ul style="list-style-type: none"><li>• 60.000 matériels d'orchestre</li><li>• 25.000 partitions de documentation</li><li>• 20.000 réductions piano et chant</li><li>• 65.000 matériels de musique de chambre et mélodies</li><li>• 13.000 plaquettes de disque</li><li>• 15.000 dossiers biographiques et thématiques</li><li>• 100 titres de revues musicales</li><li>• les programmes des formations musicales, cassettes vidéo et cédéroms sur la musique...</li></ul>
<b>Publics</b>	Le service est d'abord une documentation interne : sa mission première est de répondre aux besoins de l'antenne. Il accueille les personnes rattachées à la convention collective (notamment les musiciens des orchestres de radio-France), mais aussi les producteurs d'émission hors convention, sur accréditation du service qui les emploie (ceux-ci représentent une partie importante des lecteurs). Des clients extérieurs (essentiellement les chaînes rattachées à l'audiovisuel public, qui n'ont pas ou peu de documentation propre : France 2, France 3, la 5, Arte, RFI) passent également des contrats d'abonnement individuel avec l'ensemble des services de documentation de Radio-France.

	<p>Des chercheurs extérieurs ont également recours à la documentation : ils viennent y consulter des documents spécifiques, voire uniques, qu'ils ne peuvent trouver ailleurs (notamment les collections monumentales - intégrales - de partitions, les dossiers documentaires), ou y mener des recherches sur des programmes ou des émissions de Radio-France. Les lecteurs extérieurs représenteraient entre 5 et 10 % du public.</p> <p>L'ouverture à un public extérieur s'est toujours faite ; auparavant, celui-ci avait même la possibilité d'emprunter des ouvrages. Aujourd'hui, il ne peut que consulter sur place. La documentation compte plus de 1000 lecteurs. La fréquentation régulière est estimée à 200 lecteurs, dont 50 presque quotidiennement (membres des orchestres surtout).</p>
<b>Horaires d'ouverture</b>	du lundi au vendredi, de 9h à 17h30
<b>Congé annuel</b>	pas de fermeture annuelle

## Etablissement n° 7 : bibliothèque centrale des musées nationaux (Paris).

<b>Statut de l'établissement</b>	<p>Ancienne bibliothèque du musée du Louvre, elle appartient aujourd'hui à la Direction des Musées de France, sous la tutelle du ministère de la Culture (service des bibliothèques, des archives et de la documentation générale des musées nationaux).</p> <p>Elle regroupe deux salles de lecture (au Pavillon des Arts et au Pavillon de Flore) ; les archives dépendent du même service.</p>
<b>Collections</b>	<p>L'établissement doit répondre aux besoins des recherches menées dans les musées :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 150.000 imprimés, dont 50.000 catalogues de ventes publiques françaises et étrangères, 45.000 catalogues d'expositions françaises et étrangères, des catalogues de musées français et étrangers</li><li>• 2100 périodiques, dont 1350 titres courants</li><li>• archives du musée du Louvre et de l'Administration des musées nationaux depuis la Révolution, se rapportant aux collections</li><li>• de nombreux manuscrits : lettres d'artistes, dossiers et correspondances de conservateurs, de collectionneurs et de marchands</li></ul>
<b>Publics</b>	<p>L'accès de la bibliothèque est réservé aux conservateurs, documentalistes et chargés de mission des musées nationaux, et aux chercheurs, sur autorisation. L'accueil d'un public extérieur s'est fait dès le début ; l'établissement étant une bibliothèque de dernier recours, c'est à un public spécialisé qu'il s'adresse. Les étudiants sont reçus sur lettre de recommandation d'un professeur.</p>
<b>Horaires d'ouverture</b>	<p>du lundi au vendredi : de 9h à 18h30 pour le personnel des musées nationaux, de 14h à 18h30 pour les lecteurs</p>



	extérieurs
<b>Congé annuel</b>	pas de fermeture annuelle

**Etablissement n° 8: médiathèque du Patrimoine et de l'Architecture (Paris).**

<b>Statut de l'établissement</b>	La médiathèque du Patrimoine, dans son organisation actuelle, est un département de la sous-direction des Monuments historiques ; il a été créé en 1996, lors de la réorganisation de la Direction du Patrimoine (administration centrale), pour donner une cohérence aux multiples centres traitant d'archives issues de la commission supérieure des Monuments historiques et pour rendre accessibles à tous leurs richesses.
<b>Collections</b>	L'hôtel de Croisilles rassemble : <ul style="list-style-type: none"><li>• la bibliothèque, spécialisée en architecture de la France : 30.000 volumes, 800 périodiques (dont plus de 220 titres vivants)</li><li>• les archives des services des Monuments historiques réunies depuis la Monarchie de Juillet : généralités sur les Monuments historiques et sur les objets protégés ; Objets et Immeubles classés ou inscrits ; Immeubles seuls (classés, inscrits et autres) ; archives des architectes en chef des Monuments historiques ; études préalables, projets architecturaux et techniques, dossiers documentaires des ouvrages exécutés depuis 1987 ; archives privées de savants</li><li>• les photographies : photographies Immeubles (environ 200.000 tirages) et photomontages de vitraux</li><li>• les plans et dessins établis par les architectes en chef des Monuments historiques lors des restaurations ou projets (environ 100.000 plans ou relevés)</li><li>• le bureau d'ordre Objets (localisé à l'hôtel de Vigny)</li><li>• le bureau d'ordre Immeubles, dit centre de documentation des services (localisé rue de Valois)</li><li>• les fonds de la compétence de l'actuelle Direction de l'Architecture</li></ul>

<b>Publics</b>	<p>Ce service se voulait autrefois à destination interne uniquement ; depuis 1995-1996, une politique d'accueil plus large s'est mise en place. La médiathèque est ouverte à tout public intéressé, selon différentes modalités : une carte gratuite pour le personnel du ministère de la Culture, un laissez-passer de 5 jours ou une carte annuelle à 50 F.</p> <p>La médiathèque a accueilli 5437 lecteurs en 1998 (dont 834 nouveaux lecteurs) : 44,87 % d'universitaires, 30,66 % de fonctionnaires de la Culture, 9,10 % d'architectes (architectes en chef, assistants, ou étudiants en architecture) et 15,35 % de lecteurs " autres ".</p>
<b>Horaires d'ouverture</b>	du lundi au vendredi, de 10h à 18h
<b>Congé annuel</b>	pas de fermeture annuelle, mais horaires réduits en août : ouverture au public du lundi au vendredi, de 12h à 18h

**Etablissement n° 9 : bibliothèque du musée des Antiquités nationales (Saint-Germain-en-Laye).**

<b>Statut de l'établissement</b>	Bibliothèque créée en 1867, en même temps que le musée, elle relève de la Direction des Musées de France. Elle a le statut de bibliothèque des musées nationaux, et dépend de la bibliothèque centrale des musées nationaux.
<b>Collections</b>	<p>La bibliothèque, très spécialisée, est complètement à l'image des collections conservées dans le musée (archéologie de la France et des pays limitrophes de la Préhistoire à l'an 800) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• monographies : 30.000 volumes et tirés à part</li> <li>• périodiques : 300 titres vivants, français et étrangers</li> <li>• archives, correspondance, manuscrits, documentation iconographique (relevés de fouilles archéologiques, plans, etc.)</li> </ul>
<b>Publics</b>	<p>La bibliothèque est à destination première des conservateurs du musée, qui peuvent y accéder à tout moment. Ceux-ci se sont toujours montrés très intéressés par " leur " bibliothèque (c'est un conservateur du musée qui était autrefois responsable de sa gestion), et participent aux politiques d'acquisition des ouvrages ; la bibliothèque est très intégrée dans le musée, et le conservateur est présente aux réunions de service.</p> <p>L'accueil d'un public extérieur est un fait nouveau, et correspond à un changement de direction du musée. La bibliothèque, très fermée dans les années 1980, s'ouvre aujourd'hui plus largement. Elle accueille désormais, sur autorisation du directeur du musée, un public spécialisé : chercheurs, étudiants du 3<sup>e</sup> cycle, spécialistes travaillant sur un objet du musée. Beaucoup d'étudiants sont amenés par leurs professeurs, conservateurs au musée.</p> <p>En 1998, la bibliothèque a accueilli 810 personnes (dont 71</p>

	nouvelles inscriptions). Ce sont essentiellement des lecteurs menant des recherches à long terme, sur une ou plusieurs années ; ceux-ci sont donc bien connus du personnel de la bibliothèque, et l'accueil mis en œuvre est plutôt " familial ".
<b>Horaires d'ouverture</b>	du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h
<b>Congé annuel</b>	pas de fermeture annuelle

## Etablissement n° 10 : bibliothèque de l'Institut de France (Paris).

<b>Statut de l'établissement</b>	<p>La bibliothèque a été créée en même temps que l'Institut, en 1795, pour servir d'instrument de travail à ses membres. Elle a reçu en dotation initiale la bibliothèque de la ville de Paris et a recueilli une partie des bibliothèques des anciennes académies royales.</p> <p>Bibliothèque de grand établissement, elle relève du ministère de l'Enseignement supérieur.</p>
<b>Collections</b>	<p>Bibliothèque à vocation encyclopédique à l'origine, elle conserve aujourd'hui :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 1.500.000 imprimés</li><li>• 8000 manuscrits (essentiellement de savants du XIX<sup>e</sup> siècle)</li><li>• 13.000 périodiques, dont beaucoup obtenus par échange avec les Académies étrangères</li><li>• estampes, photographies, cartes et plans, médailles, tableaux, compte-rendus des séances des académies, ...</li></ul>
<b>Publics</b>	<p>En 1998, la bibliothèque a reçu 1707 visites de membres de l'Institut et 4340 de lecteurs autorisés (dont 877 étrangers). Ceux-ci sont reçus sur justification d'un sujet de recherche ayant un lien étroit avec l'Institut ; pour certaines recherches très précises, on demande la recommandation de deux académiciens.</p>
<b>Horaires d'ouverture</b>	<p>du lundi au vendredi : de 9h à 18h pour les académiciens, de 12h à 18h pour les lecteurs extérieurs</p>
<b>Congé annuel</b>	<p>du 15 au 31 août</p>